

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3330 - JEUDI 27 SEPTEMBRE 2018

NORD-KIVU

Reprise des activités de riposte contre Ebola à Beni

Les activités de lutte contre la maladie à virus d'Ebola devaient reprendre hier à Beni, dans la province du Nord-Kivu. Cela après l'observation de cinq journées de ville morte consécutives à l'appel de la société civile, en réaction aux récents massacres de la population survenus le 22 septembre. Ayant mesuré la gravité de l'épidémie, le président de la société civile locale a annoncé que toutes les équipes de riposte, aussi bien du gouvernement que des organisations partenaires, pouvaient continuer à travailler durant cette période de forte agitation.

Au total, cent cinquante et un cas de fièvre hémorragique ont été signalés dans la région, dont cent vingt confirmés et trente et un probables, à en croire le dernier bulletin du ministère de la Santé. [Page 2](#)



L'équipe de riposte est déjà à pied d'oeuvre à Beni

À LA TRIBUNE DE L'ONU

Joseph Kabila a réitéré son exigence du retrait de la Monusco

Les résultats largement mitigés au plan opérationnel des forces onusiennes en RDC, vingt ans après leur déploiement, sont à la base de cette requête exprimée mardi par le chef de l'Etat, Joseph Kabila, du haut de la tribune de la 73^e session de l'Assemblée générale de l'ONU.

Le président de la République a, au nom du gouvernement, réitéré son exigence du début

effectif et substantiel du retrait de cette force multilatérale. Cependant, a-t-il nuancé, « la RDC se tiendra toujours aux côtés de l'ONU aussi long-



Des Casques bleus de la Mission de l'ONU pour la stabilisation en RDC
temps que celle-ci restera elle-même à notre côté, parce qu'elle incarne l'aboutissement le plus concret des efforts de tous pour la paix et le bien-être de notre planète ». [Page 4](#)

FRAUDE

Un colis d'or en provenance de la RDC saisi au Kenya

La police kényane a lancé des enquêtes sur un paquet d'or d'une valeur de cent trente-huit millions de dollars américains (quatorze milliards de shillings) parti du Nord-Kivu et saisi à Nairobi après avoir transité par le Burundi, a-t-on appris de la Ligue congolaise de lutte contre la corruption (Licoco).

Le colis d'or de 4,6 tonnes serait arrivé au Kenya en février dernier, afin d'être légitimé avant d'être vendu aux marchés étrangers en tant que produit kényan. Selon la Licoco, une commission constituée des experts, mise sur pied par le ministre des Mines, est déjà à pied d'oeuvre pour entrevoir la possibilité d'une probable récupération du colis. [Page 2](#)

CAF-C2

V.Club en stage bloqué au Maroc

Après sa brillante qualification face à Renaissance sportive de Berkane au Maroc (trois buts à un à Kinshasa et un but partout à Berkane), AS V. Club, dont le comité de direction est dirigé par le général Gabriel Amisi Kumba, a pris l'option d'un stage bloqué au Maroc.

L'équipe prolonge son séjour d'une dizaine de jours avant le match aller de la demi-finale prévue pour le 3 octobre, en Egypte, avant de regagner Kinshasa pour le match retour le 10 octobre. L'entraîneur Florent Ibenge et ses poulains vont donc affûter leurs armes, s'acclimater au Maghreb et colmater quelques brèches.

[Page 5](#)

FRAUDE

Un colis d'or en provenance de la RDC saisi au Kenya

La police kényane a lancé des enquêtes sur un paquet d'or d'une valeur de cent trente-huit millions de dollars américains (quatorze milliards de shillings) parti du Nord-Kivu et saisi à Nairobi après avoir transité par le Burundi, a-t-on appris de la Ligue congolaise de lutte contre la corruption (Licoco).

Le colis d'or de 4,6 tonnes serait arrivé au Kenya en février dernier, afin d'être légitimé avant d'être vendu aux marchés étrangers en tant que produit kényan. Malheureusement, le processus aurait pris plus de temps que prévu. Informée par ses réseaux de Transparence internationale Kenya, la Licoco a rapidement alerté les autorités de Kinshasa, particulièrement les services du ministère des Mines, pour s'imprégner du dossier d'enquête initié par la police de Nairobi, afin d'étudier avec le gouvernement du Kenya les modalités de rapatriement de ce colis d'or en République démocratique du Congo (RDC).

Selon la Licoco, une commission constituée des experts, mise sur pied par le ministre des Mines, est déjà à pied d'œuvre sur la possibilité d'une probable récupération de ce colis.

A en croire un média kényan qui a livré cette information, la personne derrière cette contrebande serait un multimillionnaire basé à Dubaï mais qui aurait des liens étroits avec certains dirigeants au Congo et au Kenya. Le suspect serait à la tête d'un empire commercial de plusieurs millions de dollars provenant de la fourniture du matériel militaire et de matériaux de construction dans différents pays. Il



Des onces d'or...

se serait rendu au Kenya à plusieurs reprises et utiliserait quatre ressortissants congolais bien connectés au Kenya pour l'or du Congo, riche en minéraux. Ces quatre Congolais auraient récemment réussi à faire passer trois milliards de shillings d'or à Hong-Kong via le Kenya mais ils ont eu du mal à compenser le lot de 4,6 tonnes.

« La personne est en collusion et travaille avec des citoyens congolais bien organisés au Kenya où ils y sont installés depuis quatre ans. Au départ, il avait consulté un agent local qui faciliterait la contrebande », indique la source. Et d'ajouter : « On pense que le suspect basé à Dubaï pourrait financer des activités rebelles en République démocratique du Congo en échange d'or et de matériel militaire. Les enquêtes précédentes du gouvernement de la RDC ont montré qu'il avait des contacts avec Bosco Ntaganda et le général John Tshibangu ».

Ce colis pourrait être le plus gros lot d'or à faire passer en contrebande au Kenya. En 2011, environ 2,5 tonnes d'or de la RDC, d'une valeur marchande de huit milliards de shillings, avaient frauduleusement pris la direction du Kenya, obligeant le président de la République, Joseph Kabila, à se rendre dans ce pays pour des entretiens d'urgence avec son homologue Kibaki, rappelle la Licoco. « Cette nouvelle révélation sur le trafic de contrebande d'or congolais vient remettre en question les mécanismes de lutte contre la fraude douanière dans les postes frontaliers qui font perdre au Trésor public des ressources financières importantes. Aux autorités de prendre des mesures idoines de renforcement des dispositifs de contrôle douanier pour mieux sécuriser l'exportation des minerais congolais », conclut la Licoco.

Martin Engimo

BENI

Les activités de lutte contre Ebola reprennent sur le terrain

Les actions contre la maladie devraient redémarrer hier, dans la province du Nord-Kivu, après l'observation de cinq journées de ville morte suite à l'appel de la société civile en réaction aux massacres de la population survenus le 22 septembre.

Le 25 septembre, le coordonnateur de la riposte, le Dr Ndjolo-koko Tambwe Bathe, et le maire de la ville de Beni ont invité le président de la société civile de la localité pour lui expliquer les dangers d'arrêter, pendant toute une semaine, la riposte contre Ebola. Conscient de la gravité de l'épidémie, le président de la société civile a ainsi demandé à toutes les équipes de riposte, aussi bien du gouvernement que des organisations partenaires, de continuer à travailler durant ces journées ville morte. Ainsi, les activités de terrain devraient pouvoir reprendre à Beni dès ce mercredi si les conditions de sécurité sont réunies.

Pour ce qui est de la situation épidémiologique de la maladie en date du 25 septembre, le bulletin du ministère de la Santé révèle qu'au total, cent cinquante et un cas de fièvre hémorragique ont été signalés dans la région, dont cent vingt confirmés et trente et un probables. Sur les cent vingt confirmés, l'on note que soixante-dix sont décédés et quarante et un sont guéris. Onze cas suspects

sont en cours d'investigation. La ville de Beni a rapporté un nouveau cas confirmé et un décès. A ce jour, trente-neuf patients ont été traités avec le mAb cent quatorze avec Remdesivir, ou Zmapp. Sur ces trente-neuf patients, dix-neuf sont guéris et ont été déchargés, douze sont décédés et huit sont toujours hospitalisés.

La campagne de vaccination se poursuit. Une deuxième équipe a été déployée à Tchomia pour lister les contacts et commencer la vaccination autour du deuxième cas confirmé. Depuis le début de la campagne, le 8 août, onze mille sept cent soixante-treize personnes ont été vaccinées, dont quatre mille cent vingt-deux à Mabalako, trois mille six cent cinquante-deux à Beni, mille six cent trente-deux à Mandima, huit cent quatre-vingt-quatre à Butembo. Tandis qu'à Atwa huit cent trois personnes ont été vaccinées, deux cent soixante-dix à Masereka, cent soixante autres à Komanda. A Kinshasa aussi soixante-cinq personnes ont été vaccinées. Il s'agit du personnel médical qui sera déployé sur le terrain. Au niveau des points d'entrée et de sortie, la surveillance a été renforcée. Jusqu'à ce jour, 5 572 092 voyageurs ont été contrôlés aux différents points d'entrée mis en place.

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romnique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Pala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE

(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Discours du président Joseph Kabila à la 73^e Assemblée générale de l'ONU

**Madame la présidente,
Monsieur le secrétaire général,
Excellences, mesdames et messieurs les chefs d'Etat
et de gouvernement,
Mesdames et messieurs,**

Comme plusieurs années auparavant, je me réjouis de prendre la parole du haut de cette tribune, d'abord pour rendre hommage à un digne fils du continent africain, M. Kofi Annan, qui vient de nous quitter il y a quelques semaines, après avoir marqué notre organisation d'un engagement exemplaire au service de la paix.

Je salue, ensuite, le leadership incontestable du secrétaire général, Antonio Guterres, dans la défense d'un multilatéralisme fort influencé par une ONU réformée. En même temps, j'adresse mes très vives et chaleureuses félicitations à vous, madame la présidente, pour votre brillante élection, reconnaissance évidente de votre expérience en qualité de diplomate.

Lors de mon intervention à la 72^e session ordinaire de notre auguste Assemblée, j'avais brossé la situation interne de mon pays en affirmant, sur le plan sécuritaire, que grâce aux efforts entrepris, nous avons réussi à inverser la tendance dangereuse au centre du pays et à améliorer significativement la situation, pendant qu'au nord-est, les efforts méritoires fournis par les forces de défense et de sécurité nous permettaient de contenir les attaques terroristes.

Aujourd'hui, la paix s'est consolidée au centre du pays ; en témoigne la réinsertion très avancée des familles qui avaient été forcées de se déplacer à l'intérieur du territoire national ou de s'exiler dans les pays limitrophes, du fait des violences déplorées.

Le défi de la sécurité reste cependant entier dans la région du nord-est à cause de la persistance des activités terroristes qui n'ont pas seulement endeuillé le territoire de Beni, le 23 septembre dernier, mais aussi d'autres pays de la région.

En tout état de cause, ces attaques, qui constituent un défi de plus à tous ceux qui ont à cœur la défense d'un monde libre, débarrassé de toute violence aveugle, ne nous empêcheront pas de poursuivre notre action en faveur de la paix et de la stabilité de notre pays et, surtout, d'engager d'autres efforts supplémentaires en vue de la sécurisation du processus électoral en cours.

Madame la présidente,

Au plan politique, en saluant les efforts fournis par toute la classe politique traduits à travers un consensus sur le processus électoral avec pour objectif ultime l'organisation des élections, j'avais mentionné les progrès réalisés notamment dans la constitution du fichier électoral et l'imminence de la publication du calendrier électoral.

En dépit des défis énormes qui jonchent encore son parcours sur tous les plans, comme l'année passée, je réaffirme le caractère irréversible de la tenue des élections à la fin de cette année.

Ainsi, la situation politique de mon pays gagne en lisibilité, toutes les échéances prévues au calendrier électoral en vue des prochains scrutins étant à ce jour tenus.

Tout sera mis en œuvre afin de garantir le caractère apaisé et crédible desdits scrutins, gage de la consolidation de la stabilité politique et économique dont la République démocratique du Congo a tant besoin pour son émergence.

Madame la présidente,

« Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables », tel est le thème du débat général de la présente session.

Cela suggère un regard sans concession sur notre organisation, en invitant ainsi chaque Etat membre à valoriser sa contribution au bénéfice de la collectivité universelle et à protéger les valeurs qui font des Nations unies le rempart de la solidarité, de la paix et du progrès face aux profondes mutations survenues sur la scène internationale, marquée par l'émergence de nouveaux pôles de développement et l'apparition de nouvelles menaces, dont certaines ont des répercussions planétaires.

Ce qui signifie, une fois de plus, tout l'intérêt de réflexions engagées et par-

tagées autour de la réforme de notre organisation afin d'en assurer un meilleur fonctionnement.

Pour autant, l'efficacité de notre organisation dans ce nouveau contexte demeure également tributaire de sa capacité à préserver les idéaux sur lesquels repose l'édifice de l'équilibre mondial issu de San Francisco.

Madame la présidente,

Nous ne saurons pas faire de l'ONU une organisation pour tous si l'ingérence caractérisée de certains gouvernements dans les affaires relevant, sans doute, de la politique intérieure des Etats, en violation des règles qui la régissent, est dangereusement tolérée, sinon banalisée.

Voilà qui explique la position de mon pays de dénoncer et de s'opposer à toute ingérence dans le processus électoral en cours et de financer l'entièreté de ses coûts opérationnels.

Par ailleurs, mon pays exige le retour aux fondamentaux en matière de démocratie et des droits de l'homme, un des sujets à la base de la diplomatie à géométrie variable, instrumentalisée à outrance par certains pour affaiblir sciemment des pays qui ont pourtant décidé de se tourner résolument vers le progrès.

La République démocratique du Congo, quoique vieille seulement de 58 ans d'âge et d'une quinzaine d'années de démocratie, est fière, aujourd'hui, de partager son expérience en la matière, tant au sein du Conseil des droits de l'homme, dont elle est membre, que dans d'autres fora régionaux et internationaux, et ce, en toute humilité mais sans complexe ; ayant présent à l'esprit que le chemin à parcourir reste encore long.

Nous ne pouvons faire, enfin, de l'ONU une organisation pour tous au profit des sociétés durables tant que la faune et la flore des pays détenteurs des grands massifs forestiers ne serviront que d'ornement, sous le prétexte bien choisi de constituer le poumon de l'humanité, sinon de réparateurs de dégâts environnementaux causés par les industries du Nord, si en même temps aucune volonté réelle d'allouer des contreparties conséquentes à nos populations, ne cristallise des engagements maintes fois souscrits mais jamais tenus.

Madame la présidente,

Il y a plus de quinze ans, le continent africain s'était exprimé d'une seule voix pour demander son entrée au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, en qualité de membre permanent, à l'issue d'une réforme de notre organisation. Compte tenu des changements multiformes constatés depuis de nombreuses années, au nom de l'équité mise aujourd'hui en exergue dans le cadre de nos présentes assises, l'Afrique souhaite mieux faire entendre sa voix, en écho aux attentes de ses populations qui réclament davantage de représentativité au sein de cette organisation de portée universelle, dont l'essentiel de ses actions de maintien de la paix concerne le continent.

Aussi, vingt ans après le déploiement des forces onusiennes dans mon pays, et en raison de leurs résultats largement mitigés au plan opérationnel, mon gouvernement réitère son exigence du début effectif et substantiel du retrait de cette force multilatérale.

Et pour conclure, madame la présidente, je mesure les progrès réalisés, aujourd'hui, par mon pays qui, il y a encore quelques années, était au rang d'Etat failli mais aujourd'hui, affiche des ambitions d'émergence incontestable, tant les signaux économiques et politiques sont encourageants.

Les défis qui se dressent devant nous ne sont certes pas les moindres. Mais ils ne peuvent infléchir ma foi en un avenir radieux pour mon pays, où le peuple sait déjouer les pièges de l'histoire et affirmer, avec force, son attachement à son unité, à son indépendance et à sa souveraineté.

Je voudrais aussi vous assurer que la République démocratique du Congo se tiendra toujours aux côtés de notre organisation, aussi longtemps que celle-ci restera, elle-même, à notre côté, parce qu'elle incarne l'aboutissement le plus concret des efforts de tous, pour la paix et le bien-être de notre planète. Il revient cependant aux Etats membres d'œuvrer en faveur d'une organisation plus forte, en préservant dans leur agir les valeurs qui l'ont vu naître et dont la portée se trouve, sans conteste, dans la préservation de l'humanité.

**Madame la présidente,
Mesdames et messieurs,
Je vous remercie.**

A LA TRIBUNE DE L'ONU

Joseph Kabila réitère son exigence du retrait de la Monusco

Les résultats largement mitigés au plan opérationnel des forces onusiennes en République démocratique du Congo (RDC) sont à la base de la requête présidentielle exprimée du haut de la tribune de la 73e session de l'Assemblée générale des Nations unies.

C'est avec intérêt que les Congolais ont suivi, le 25 septembre, l'adresse du chef de l'Etat, Joseph Kabila, à la tribune de la 73e Assemblée générale de l'ONU à New York. « Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables », telle est la thématique qui sous-tend ces assises, laquelle constituait du reste le sous-bassement de l'intervention de Joseph Kabila. Le président de la République a, en effet, posé quelques questionnements en rapport avec l'avenir de cette organisation mondiale « face aux profondes mutations survenues sur la scène internationale marquée par l'émergence de nouveaux pôles de développement et l'apparition de nouvelles menaces, dont certaines ont des répercussions planétaires ». A ce sujet, Joseph Kabila a exhorté chaque Etat membre « à valoriser sa contribution



Des Casques bleus de la Mission de l'ONU pour la stabilisation en RDC

au bénéfice de la collectivité universelle et à protéger les valeurs qui font des Nations unies le rempart de la solidarité, de la paix et du progrès ». Au-delà de la réforme de l'organisation qu'il sollicite en vue d'en assurer un meilleur fonctionnement, le président congolais a plaidé pour le respect de la souveraineté des Etats membres. « Nous ne saurons pas faire de l'ONU une organisation pour tous si l'ingérence caractérisée de certains gouvernements dans les affaires relevant, sans doute, de la politique intérieure des Etats, en violation des règles qui la régissent, est dangereusement tolérée, sinon banalisée », a-t-il martelé. Cela, a-t-il ajouté, explique

la position de la RDC « de dénoncer et de s'opposer à toute ingérence dans le processus électoral en cours et de financer l'entièreté de ses coûts opérationnels ».

Irréversibilité des scrutins

Au sujet justement des élections attendues au mois de décembre, Joseph Kabila a confirmé leur caractère irréversible d'autant plus que « toutes les activités prévues dans le calendrier électoral en vue des prochains scrutins ont été à ce jour tenues ». Tout, a indiqué le chef de l'Etat, « sera mis en œuvre afin de garantir le caractère apaisé et crédible desdits scrutins, gage de la consolidation de la stabilité politique et économique dont

la RDC a tant besoin pour son émergence ». Abordant le chapitre sécuritaire, le président de la République s'est réjoui de la consolidation de la paix au centre du pays malgré le fait qu'au nord-est, le défi sécuritaire reste entier, allusion faite aux récentes attaques terroristes dans la ville de Beni. Face à la persistance de l'insécurité dans cette partie du pays et dans certains coins nonobstant le déploiement des forces onusiennes, Joseph Kabila a, au nom du gouvernement, réitéré l'exigence du retrait de la Monusco du territoire national. « Vingt ans après le déploiement des forces onusiennes dans mon pays et en raison de leurs résultats largement mitigés au plan opérationnel, mon gouvernement réitère son exigence du début effectif et substantiel du retrait de cette force multilatérale », a insisté Joseph Kabila. Et de nuancer en ces termes : « la RDC se tiendra toujours aux côtés de l'ONU aussi longtemps que celle-ci restera elle-même à notre côté, parce qu'elle incarne l'aboutissement le plus concret des efforts de tous pour la paix et le bien-être de notre planète ».

Pour le progrès du continent

Parlant de l'avenir de l'ONU et de son fonctionnement, Jo-

seph Kabila a relevé, au nom de l'équité aujourd'hui mise en exergue, que « l'Afrique souhaite mieux faire entendre sa voix au sein de l'ONU en écho aux attentes de ses populations qui réclament davantage de représentativité au sein de cette organisation de portée universelle dont l'essentiel de ses actions de maintien de la paix concerne le continent ».

Tout en exigeant le retour aux fondamentaux en matière de démocratie et des droits de l'homme, le chef de l'Etat a aussi plaidé pour une exploitation responsable des ressources naturelles de l'Afrique sans sacrifier sa population. « Nous ne pouvons faire, enfin, de l'ONU une organisation pour tous au profit des sociétés durables tant que la faune et la flore des pays détenteurs des grands massifs forestiers ne serviront que d'ornement, sous le prétexte bien choisi de constituer le poumon de l'humanité, sinon de réparateurs de dégâts environnementaux causés par les industries du Nord, si en même temps aucune volonté réelle d'allouer des contreparties conséquentes à nos populations ne cristallise des engagements maintes fois souscrits mais jamais tenus », a-t-il conclu.

Alain Diasso

« Du déjà entendu » selon l'opposition

Pour nombre d'acteurs politiques de l'opposition, l'adresse du chef de l'Etat est en totale déconnexion avec les réalités politiques et sécuritaires que connaît le pays, à la veille des scrutins prévus d'ici au 23 décembre.

« Du déjà entendu ». C'est la rengaine qui transparait dans les réactions recueillies dans les milieux de l'opposition où le discours de Joseph Kabila, prononcé le 25 septembre à la tribune de la 73e session de l'Assemblée générale des Nations unies, semble ne pas émouvoir les consciences. En effet, pour les opposants, le passage du chef de l'Etat congolais à l'ONU est un non événement pour autant qu'il n'apporte aucun gain en termes d'avancées du processus électoral qui demeure

stationnaire.

Pour Moïse Katumbi, dont la présence est également signalée à New York, le discours présidentiel travestit la vérité. Dans un tweet rédigé juste après l'intervention de Joseph Kabila, l'ex-gouverneur du Katanga parle de la « triche qui se prépare » et du niveau de l'insécurité en République démocratique du Congo (RDC) que seuls le peuple, la société civile, l'opposition et les partenaires connaissent. « Nul ne doit le laisser faire, l'avenir du pays en dépend », a écrit Moïse Katumbi qui joue également sa carte d'inclusivité des élections en exerçant un lobbying appuyé dans les couloirs de l'ONU.

Alors que le chef de l'Etat a, dans son discours, émis un

satisfecit sur le déroulement du processus électoral en martelant sur son caractère irréversible, le secrétaire général de l'Union pour la nation congolaise estime pour sa part que ses propos n'ont traduit aucune vérité. « Il parle du processus électoral qu'il a pris en otage. La Céni n'est pas indépendante à cause de lui. Son discours ne traduit aucune vérité. Nous prenons, et lui et la Céni, au mot. Les élections doivent avoir lieu le 23 décembre 2018. Il n'est pas question de report et lui ne peut pas être président au-delà de cette date-là. Kabila sait où il veut aller; il reste au peuple de l'en empêcher », s'est exprimé Baudouin Mayo Mambembe, cité par actualités.cd.

Quant au départ du contingent onusien de la RDC, ce proche collaborateur de Vital Kamerhe s'y oppose catégoriquement, estimant que la présence de la Monusco tient au fait que la communauté internationale juge la situation sécuritaire dans le pays encore fragile. Il stigmatise l'incapacité du gouvernement à enrayer les zones d'insécurité allant jusqu'à lui imputer la persistance de ce fléau pour justifier un éventuel report des scrutins. Abondant presque dans le même sens, le sénateur Jacques Ndjoli soutient que « l'ingérence étrangère dans le processus électoral et le départ de la Monusco que Kabila a évoqués lors de son allocution reflètent la mauvaise gouvernance

durant ses deux mandats à la tête du pays ». Pour ce cadre du Mouvement de libération du Congo, c'est parce que la RDC n'arrive pas à développer une gouvernance rationnelle que la communauté internationale s'intéresse à son processus électoral. « Nous n'organisons pas les élections à temps, il n'y a pas de consensus, etc. C'est pour ça qu'il y a la tension et des frustrations dans le pays qui ont des répercussions sur la scène internationale. Et cela oblige les autres à intervenir dans nos problèmes », explique-t-il pour nuancer la problématique de l'ingérence étrangère qui, de son point de vue, semble avoir pris une autre connotation.

A.D.

ELECTIONS DU 23 DÉCEMBRE

La Céni se dit prête techniquement

Au cours d'une réunion de haut niveau du Comité de liaison, cadre de concertation qui réunit la centrale électorale et les mandataires régulièrement accrédités des Partis et regroupements politiques légalement reconnus dans le pays, le président de cette centrale a rassuré sur la tenue imminente des scrutins à la date prévue, à moins, a-t-il dit, que les politiques en décident autrement.

La spécificité de la réunion organisée le 25 septembre, à Kinshasa, tient au fait que, d'une part, elle est la toute première après la publication le 19 septembre des listes définitives des candidats à la présidentielle et aux législatives et, d'autre part, elle a connu la participation de certains candidats. L'objectif visé était principalement d'évaluer le proces-

sus électoral à plus ou moins quatre-vingt-sept jours de la tenue des scrutins.

L'occasion était indiquée pour Corneille Naanga, entouré de tous les autres membres de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), de présenter l'aperçu global de l'évolution du processus électoral. S'agissant de la logistique, il a fait savoir que cent neuf

containers de quarante pieds et deux de vingt pieds, venant de Chine, transportent des kits des bureaux de vote et de dépouillement contenant des isofoirs, des urnes et de l'encre indélébile. Cinq containers sont déjà réceptionnés à Goma (Nord-Kivu), huit à Bunia (province de l'Ituri), trois sont partis de Bunia pour Kisangani dans la province de la Tshopo, huit réceptionnés à Kinshasa, quarante-huit sont arrivés depuis vendredi dernier au port international de Matadi (Kongo central) pendant que trente et un autres sont en route pour d'autres hubs

principaux.

Dans la foulée, Corneille Naanga a annoncé que cent quatre-vingt containers en provenance de la Corée du Sud, contenant des machines à voter, sont en route dont cent trente-trois sont attendus au courant du mois d'octobre. D'ores et déjà, vingt-quatre autres contenant également des machines à voter sont attendus d'ici au 5 octobre à Matadi. En outre, quinze containers en provenance de l'Inde, contenant des panneaux solaires pour toutes les antennes de la Céni, sont attendus à Matadi à partir du 15 octobre.

Autant dire que les élections du 23 décembre deviennent irréversibles dans la mesure où les acteurs, mieux les joueurs, sont connus et les règles du jeu bien définies. La Céni, jouant son rôle d'organisateur, invite les uns et les autres à consolider la marche du pays vers ces élections tant attendues et voulues libres, transparentes, crédibles et justes par tous. Aux acteurs politiques de jouer aussi leur partition par la désignation, la formation et le déploiement des témoins et observateurs afin d'assurer la crédibilité des scrutins.

Alain Diasso

CAF-C2

V.Club en stage bloqué au Maroc

Qualifié pour la demi-finale de la compétition qu'il disputera contre Al Masry d'Egypte, le club kinois a choisi de continuer son séjour au royaume chérifien pour aller préparer cette confrontation.



V.Club lors d'une séance d'entraînement à l'étranger

En effet, après sa brillante qualification face à Renaissance sportive de Berkane au Maroc (trois buts à un à Kinshasa et un but partout à Berkane), AS V. Club, dont le comité de direction est dirigé par le général Gabriel Amisi Kumba « Tango Four », a pris l'option d'un stage bloqué au Maroc. L'équipe prolonge donc son séjour d'une dizaine de jours avant le match aller de la demi-finale prévu pour le 3 octobre en Egypte, avant de regagner Kinshasa pour le match retour le 10 octobre. L'entraîneur Florent Ibenge et ses poulains vont donc affûter leurs armes, s'acclimater au Maghreb et colmater quelques brèches.

Au pays, la direction du club a eu le temps d'harmoniser son calendrier du championnat avec le comité de gestion de la Ligue nationale de football. Ce championnat, rappelons-le, a débuté le week-end dernier. Déjà, le match de la première journée contre le TP Mazembe de Lubumbashi, programmé le 26 septembre, a été reporté à une date ultérieure. C'est aussi le cas du match contre le FC Renaissance du Congo comptant pour la deuxième journée.

C'est pour la septième fois de son histoire que V.Club disputera la demi-finale d'une compétition africaine interclubs. Cette année, Al Masry, adversaire de V.Club à cette étape de la compétition, sera le troisième club de l'Afrique du nord sur son chemin, après Raja de Casablanca en phase des groupes et Renaissance sportive de Berkane en quart de finale.

Martin Engimo



BON PLAN!
RECRUTEMENT



Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES
rejoignez notre équipe marketing



immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

+243.856.43.6723

BRÈVES

MAROC

La police marocaine a annoncé l'arrestation, à Tanger, d'un Espagnol et de son « complice » marocain, suspectés d'appartenir à un « réseau criminel spécialisé dans l'escroquerie, l'organisation et la facilitation de l'immigration illégale ». Âgés de 35 et 45 ans, ils sont soupçonnés d'avoir « extorqué » des candidats à l'exil afin de les faire immigrer clandestinement à bord d'embarcations pneumatiques. Les investigations se poursuivent pour arrêter un troisième complice déjà identifié. Ces arrestations interviennent au lendemain d'une opération de la Marine royale marocaine contre une embarcation de clandestins. L'opération, ayant eu lieu dans les eaux marocaines au large de M'diq-Fnideq (nord), a fait un mort, une Marocaine de 22 ans, et trois blessés.

CAMEROUN

Dans la partie anglophone, plus de cent prisonniers se sont évadés le 26 septembre de leurs cellules, alors que la prison de Wum détenait cent dix-sept personnes. L'évasion aurait été provoquée par les éléments se réclamant de la branche armée des sécessionnistes anglophones. Ces éléments ont également emporté les armes, selon les premiers éléments d'informations. En juillet dernier, la prison de Ndop, à 32 km de Bamenda, avait été attaquée par des hommes armés. Le bilan de l'évasion faisait

état d'au moins cent soixante prisonniers. La sécurité dans les deux régions anglophones du Cameroun, le nord-ouest et le sud-ouest, s'est considérablement dégradée depuis fin 2017. Les combats y sont devenus quotidiens entre les forces de sécurité et des séparatistes armés réclamant la création d'un Etat anglophone indépendant.

MALI

Au moins douze civils touareg ont été tués dans le nord-est du pays, près de la frontière nigérienne, par des assaillants armés. Quelque deux cents personnes, dont de nombreux civils, appartenant surtout aux communautés peule et touareg, ont péri depuis le début de l'année dans cette région, où s'affrontent notamment des jihadistes ayant prêté allégeance au groupe Etat islamique et deux groupes principalement touareg soutenant la force française Barkhane et l'armée malienne : le Gatia et le MSA. Une source sécuritaire locale a confirmé « l'assassinat d'au moins douze civils », ajoutant que « des sources parlent de douze, d'autres de seize civils ». L'attaque s'est produite à 45 km à l'ouest de Menaka, principale ville de la région. Depuis 2015, ces attaques se sont étendues au centre et au sud du Mali et le phénomène déborde sur les pays voisins, en particulier le Burkina Faso et le Niger.

AFRIQUE DU SUD

L'ancien président sud-africain, Thabo Mbeki, a accusé le parti au pouvoir, le Congrès national africain (ANC), de « ne plus représenter » la population mais d'être un « parti de Noirs ». L'ANC, au pouvoir depuis la fin officielle du régime raciste de l'apartheid en 1994, « n'est plus un représentant du peuple de l'Afrique du Sud », a estimé la Fondation Thabo-Mbeki, dans un mémo interne divulgué dans la presse locale. La « mission historique de l'ANC » a toujours été de « rejeter le racisme nauséabond inhérent à l'impérialisme, le colonialisme et l'apartheid », estime le mémo qui dénonce la réforme agraire engagée par le gouvernement de l'actuel président Cyril Ramaphosa. Ce dernier veut accélérer la réforme pour « réparer l'injustice historique grave » commise à l'égard de la majorité noire pendant la période coloniale et l'apartheid.

CENTRAFRIQUE

Le groupe immobilier et de BTP basé au Liban, SEG international, vient de décrocher via sa filiale marocaine, un contrat de quatre-vingt-dix-huit milliards FCFA pour la construction de cinq mille logements sociaux dans le pays. Le démarrage des travaux est prévu pour novembre prochain aussi bien dans la capitale Ban-

gui (quatre mille) qu'à Bouar, Berberati, Bambari et Bangassou (mille). En raison des tensions armées qui ont secoué la Centrafrique, de nombreux logements ont été détruits causant des milliers de sans-abri. Si bien que de nombreuses personnes vivent encore dans des camps de fortune. Selon les autorités centrafricaines, les besoins en logement sont passés d'environ cinq cent mille avant la crise à environ un million aujourd'hui.

TOGO

La coalition obtient la recomposition de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) et demande que son président actuel, Kodjona Kadanga, soit remplacé par une personnalité neutre ou étrangère. Elle demande également un report de la date du 20 décembre, estimant que les élections qui seront organisées à cette date ne seront pas de qualité. Les noms des personnes pouvant représenter la coalition seront rendus publics dans quelques jours. Elle a jusqu'au 30 septembre pour le faire. Entre-temps, elle demande la suspension du recensement prévu à partir du 1er octobre et demande à ses militants et sympathisants de ne pas aller s'inscrire sur la liste électorale si la Céni ne suspend pas le recensement.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

DIASPORAS news

LA RÉFÉRENCE AFRO-CARIBÉENNE

Le Premier Magazine Mensuel

GRATUIT

des diasporas afro-caribéennes en France

Perspectives d'évolution vers d'autres pays

Une version électronique du magazine en PDF est accessible à travers le monde sur www.diasporas-news.com

Concept éditorial

Offrir une information synthétique, claire et accessible.
Créer une plateforme d'échanges, d'expression et d'interactions des diasporas avec leur environnement d'émigration.

Choix du gratuit

Conquérir un public plus large et éloigné du marché de l'information payante mais disposant d'un pouvoir d'achat conséquent pour les annonceurs.

100 000 exemplaires

Valeur ajoutée

Offrir une visibilité optimale aux annonceurs avec un contenu rédactionnel innovant dont la vocation est de rendre l'information accessible à tous et de fédérer des individus d'ici et d'ailleurs autour du concept de la civilisation de l'Universel.

Pour tout renseignement

DIASPORAS-NEWS
39, rue Félix Faure - 92700 COLOMBES - France

www.diasporas-news.com / contact@diasporas-news.com

Bur : +339 50 78 43 66 / Mob : +336 34 56 53 57 / Fax : +339 55 78 43 66



INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

DU 25 AU 29 SEPTEMBRE

MARSI 25 - 14H00
Cinéma "Brooklyn"
MARS 26 - 14H00
Formation avec DJ Noise
Formation avec Orakle
Formation avec Edeleter

MERcredi 26 - 19H00 à la Cité
L.B.L. (RnB)

JEUDI 27 - 14H00
Rencontre débat
avec Juliette Fievet (rfi)
"Couleurs Tropicales - Légendes urbaines"

VENdredi 28 - 19H00 salle Juvénat
Concert BIZ Ice
invite Orakle concert animé par
Juliette Fievet & KMF

SAMEDI 29 - 14H00 sur le parc
Davistef, Armée Street, Double R,
I Dance, Makhalba Malek,
Éléments de M.A.S.S
& MOKOBÉ
Concert animé par Juliette Fievet

CINÉMA CONCERTS FORMATIONS RENCONTRE



Festival MOKOBÉ HOP HOP

ÉDITION 2018



ONU

Les dirigeants affichent leurs positions sur la gouvernance mondiale ou nationale

Débuté le 25 septembre, le débat général se poursuivra jusqu'au 30 courant à New York, aux Etats-Unis. Les leaders des Etats membres se succèdent à la tribune pour afficher leur vision du monde devant l'Assemblée générale.

Tout a commencé le premier jour par le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, qui a été suivi, entre autres, par le président américain, Donald Trump, et ses homologues; français Emmanuel Macron; turc Recep Tayyip Erdogan et Joseph Kabila de la République démocratique du Congo (RDC).

Dans son discours, le chef de l'ONU a appelé à rétablir la confiance, alors que l'ordre mondial est de plus en plus chaotique. « Notre monde souffre d'un grave syndrome, celui du déficit de confiance. Troublés, les peuples ne se sentent pas en sécurité. La confiance en est à un point de rupture : confiance dans les institutions nationales ; confiance entre États ou confiance dans l'ordre mondial fondé sur des règles », a déclaré Antonio Guterres. Le secrétaire général a ajouté : « Les valeurs universelles sont érodées. Les principes démocratiques sont pris en otage. L'Etat de droit est compromis (...). Nous sommes face à une série de paradoxes. Alors que le monde est plus interconnecté que jamais, les sociétés sont de plus en plus fragmentées. Les défis se mondialisent et les peuples se replient sur eux-mêmes. Le multilatéralisme est menacé au moment même où nous en avons le plus besoin ». Pour ce faire, il a insisté que « les dirigeants ont le devoir de promouvoir le bien-être de leurs peuples ».

Le président américain a, quant à lui, souligné que les Etats-Unis ne céderont pas à « l'idéologie du mondialisme » et donneront tou-



Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres

jours la priorité à la « doctrine du patriotisme ». S'agissant des opérations de maintien de la paix, il a indiqué que son pays veut à tout prix limiter sa contribution aux opérations de maintien de la paix à 25%. L'aide américaine, a-t-il souligné, sera réservée aux « pays amis ». « Dans le cadre de nos efforts de réforme de l'ONU, j'ai dit à nos négociateurs que les Etats-Unis ne payeront pas plus de 25% du budget des opérations de maintien de la paix » (6 689 milliards de dollars, dont 28,5% sont payés par Washington jusqu'à présent), afin d'encourager les autres pays « à partager ce lourd fardeau », a-t-il expliqué.

Donald Trump a aussi annoncé un réexamen de l'aide versée par les Etats-Unis aux pays étrangers, sous la houlette du secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo. « Les Etats-Unis sont le plus grand donateur d'aide au monde (...).

cipes de justice, d'équité », a-t-il martelé. Et rejetant l'idéologie du mondialisme, il a ajouté : « Nous n'abandonnerons jamais la souveraineté américaine à une bureaucratie mondiale non élue et irresponsable ».

Le président français a, de son côté, déploré la crise profonde de l'ordre international traditionnel et mis en garde contre la tentation d'un retour à l'unilatéralisme. Il a plaidé pour un nouvel équilibre mondial et appelé à ne plus signer d'accord commercial avec les pays qui ne respectent pas l'accord de Paris sur le climat. « Ne signons plus d'accords commerciaux avec les puissances qui ne respectent pas l'accord de Paris », a-t-il fait savoir, sans citer notamment les

née ». Citant encore les premiers résultats de l'Alliance pour le Sahel afin de « lutter contre les racines du désespoir qui ont permis aux terroristes de capturer les âmes », le président français a souhaité que soient à chaque fois articulés « les principes de la souveraineté des peuples, de l'engagement régional et d'un vrai soutien de la communauté internationale ».

Le président turc, pour sa part, a appelé à la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU, alors que son homologue de la RDC, Joseph Kabila Kabange, a affirmé « le caractère irréversible de la tenue des élections prévues à la fin de cette année » dans son pays et réitéré son souhait d'en voir partir la mission de maintien de la paix de l'ONU.

Le premier jour du débat de la 73^e

« les dirigeants ont le devoir de promouvoir le bien-être de leurs peuples ».

Etats-Unis qui en sont sortis en 2017.

Parlant de la lutte contre le terrorisme, Emmanuel Macron a estimé : « Nous sommes forts quand les États peuvent compter sur leurs propres forces et s'appuyer sur des formes de coopération régionale ». Il a cité comme modèles les forces conjointes mises en place au Sahel et dans la région du Bassin du Lac Tchad. A cet égard, il a plaidé pour « une meilleure articulation entre l'ONU et l'Union africaine » et souhaité l'adoption, en ce sens, d'une résolution du Conseil de sécurité « avant la fin de l'an-

Assemblée générale, cent quarante-six pays ont adhéré au plan d'action de l'ONU pour le maintien de la paix. Cette initiative dénommée Action pour le maintien de la paix vise principalement, selon le secrétaire général, « à combler le fossé entre les aspirations et la réalité », en donnant aux opérations de maintien de la paix des objectifs plus réalistes, en rendant les missions plus fortes, plus sûres et en mobilisant un meilleur soutien politique en faveur de solutions, d'une part, et de forces bien équipées et bien entraînées, d'autre part.

Nestor N'Gampoula

Emmanuel Macron plaide pour le multilatéralisme et la lutte contre les inégalités

À la tribune des Nations unies, le 25 septembre, le président français a prôné le dialogue et le multilatéralisme pour mettre fin aux crises qui secouent la communauté internationale.

Le chef de l'Etat français a préconisé « un nouvel humanisme ». Ce qui sonnait comme une réponse à son homologue américain, Donald Trump, plutôt favorable à l'unilatéralisme, au protectionnisme et à la défense des intérêts américains en priorité. « Une loi du plus fort » qu'Emmanuel Macron ne partage pas. Il ne faut pas « exacerber les tensions

régionales », a-t-il martelé car pour lui, l'unilatéralisme « conduit directement au repli et aux conflits ». Le président français a fait observer la même conduite pour éviter le « déséquilibre du commerce », notamment la

guerre économique entre les Etats-Unis et la Chine. « Pas un traitement bilatéral ou un nouveau protectionnisme », a-t-il signifié.

Emmanuel Macron a aussi prôné la lutte contre les inégalités dans les domaines de la santé, de l'éducation, du climat et du genre. « La lutte contre les inégalités » sera la priorité du G7 durant la pré-

sidence française en 2019, a-t-il annoncé. Il compte « revoir en profondeur le format » du G7, en l'ouvrant à d'autres pays, sans citer de noms. Le président français pense aussi qu'« il est temps que notre monde cesse de faire des femmes des victimes et leur offre une place qui est aussi la leur, celle de leader », avant d'appeler ses pairs à prendre leurs « nouvelles responsabilités » pour sauver la paix. « Parce que nous le devons à ceux qui nous ont permis d'être

assis là, parce que nous sommes en train d'assister au délitement du droit international et de toutes les formes de coopérations internationales, comme si de rien n'était », a-t-il lancé à la tribune.

Pour sa part, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a rappelé que « les valeurs universelles s'érodent [...], les principes démocratiques sont attaqués. Les divisions au sein du Conseil de sécurité sont graves ».

Noël Ndong

« Pas un traitement bilatéral ou un nouveau protectionnisme »,

CRIME ET TERRORISME

Les dessous sombres du financement des deux fléaux

Pour la première fois, des experts d'Interpol et de deux ONG réputées ont joint leurs forces dans un Atlas mondial des flux financiers illicites publié le 26 septembre, pour estimer les revenus et décrire le millier de routes clandestines utilisées dans le monde pour transporter drogues et défenses d'éléphants, pétrole de contrebande et migrants clandestins.

D'après le document, les criminels et terroristes internationaux tuent, volent, violent, trafiquent pour financer leurs méfaits, en même temps qu'ils pillent de plus en plus les ressources naturelles de la planète. « *Le crime organisé menace de plus en plus la paix, la sécurité et le développement* » assure Mark Shaw, directeur de la Global initiative against organized crime (Giac), une ONG basée à Genève. « *C'est devenu un phénomène global, aux conflits entre l'Afrique, le Moyen-Orient et les Amériques, avec un lien direct vers le terrorisme international* », ajoute-t-il.

Les « crimes contre l'environnement » représentent désormais la première source de financement des mafias internationales, des

groupes rebelles et terroristes, révèle le rapport de plus de cent cinquante pages. Ces exploitations et taxations représentent au moins trente et un milliards de dollars, selon les estimations des auteurs.

L'exploitation illicite des ressources naturelles comme l'or, les diamants, le bois, le pétrole, le charbon de bois et les bêtes sauvages représente 38% des revenus des groupes armés non-étatiques engagés dans des conflits. Leur deuxième source de revenus (28%) est le trafic de drogue, 26% sont constitués par les taxes illégales, les extorsions, les pil-

lages, seulement 3% par les donations extérieures et 3% par les enlèvements contre rançon.

Le rapport estime, par exemple, qu'en 2017 les talibans afghans ont perçu entre soixante-quinze et quatre-vingt-quinze millions de dollars de la taxation des drogues, des terres et des produits agricoles.

A la mi-2017, le groupe Etat islamique engrangeait ainsi environ dix millions de dollars par mois. « *Ce chiffre était de 549 millions à 1,6 milliard en 2014 mais il est vraisemblable que le groupe a constitué des réserves considérables, d'une taille inconnue* », pensent les auteurs.

En Somalie, les islamistes radicaux shebab, affiliés à Al Qaïda, tirent ainsi dix millions de dollars par an de taxes illégales sur le charbon de bois, « *l'or noir de l'Afrique* », à raison de trois dol-

lars par sac.

Mais en plus, « *ils taxent tout* », écrivent les auteurs : « *l'eau potable des puits, la zakat (impôt islamique), le racket des hommes d'affaires, en personne et par textos, l'agriculture, le bétail. Ils ont des collecteurs d'impôts, reconnaissables à leurs uniformes* ». « *Pour prévenir ou résoudre les conflits, il est crucial de combattre le crime organisé* », se convainc Christian Nellemann, directeur du Norwegian center for global analyses, l'autre ONG qui a travaillé sur cette étude. « *Souvent les groupes criminels, certains étroitement liés aux élites politiques locales, ont intérêt à ce que la lutte armée se poursuive, afin d'assurer leur contrôle sur les ressources naturelles et les routes de trafic* », soutient-elle.

Les estimations égrenées dans le rapport donnent la mesure des enjeux : cinq milliards de dollars par an pour le trafic de mi-

grants en provenance des zones de guerre en Syrie et en Irak; 8,4 milliards pour les exportations de cocaïne de la Colombie vers les États-Unis; 1,4 milliard pour les exportations d'opium afghan vers l'Europe, à travers la Russie; 165 millions pour les ventes d'ivoire depuis l'Afrique vers l'Asie.

S'ils font la Une des journaux du monde entier et attirent tous les regards, les groupes terroristes les plus connus sont de petits joueurs, en matière financière, par rapport aux organisations, plus discrètes mais plus efficaces, qui forment le crime organisé transnational, conclut le rapport. Selon l'ancien directeur des services extérieurs français, Bernard Bajolet, « *certain intellectuels prédisaient dans les années 2009-2010 la fin du terrorisme et son remplacement par la criminalité. Et bien on a les deux et on ne s'intéresse pas beaucoup à la criminalité organisée* ».

**Nestor N'Gampoula
et l'AFP**

« Le crime organisé menace de plus en plus la paix, la sécurité et le développement »

MARATHON DAY

Près de mille agents du groupe Bolloré ont pris part à la troisième édition

Le groupe Bolloré a organisé, le 20 septembre, à Pointe-Noire, la troisième édition du Marathon Day, le rendez-vous solidaire de tous les collaborateurs de Bolloré Transport & Logistics. Le top départ a été donné à 15 h par Jean-Michel Macia, directeur général adjoint de Bolloré Transport & Logistics Congo.

Ils étaient sept cent soixante-trois participants repartis entre les travailleurs de Bolloré Transport & Logistics Congo, de Congo Terminal, de Bluecongo et du Terminal du Bassin du Congo (TBC) à avoir pris part à cette troisième édition.

Ces derniers ont pu choisir entre un parcours de course et une marche sur une distance de 5 km, le long de la plage, partant du restaurant Twiga jusqu'à la brasserie de la mer pour Pointe-Noire et le long de la corniche pour Brazzaville. Mais avant toute chose, ils ont eu droit à quelques exercices de fitness, question de renforcer leurs muscles.

Et comme dans toutes activités sportives la sécurité sanitaire est de mise, le groupe Bolloré a mobilisé une équipe d'ambulanciers qui est restée patiemment aux abords du parcours du Marathon,

prête à intervenir au moindre souci médical.

Une vingtaine de bénévoles était également là pour assurer la sécurité, la signalisation et le ravitaillement en eau. Aujourd'hui, le Marathon Day est devenu un vrai moment de retrouvailles entre les collaborateurs du groupe Bolloré mais également un moment de solidarité qui leur permet d'accroître leur esprit d'équipe, de cohésion et de partage.

Cet événement sportif fédérateur a été initié par Cyrille Bolloré, Président-directeur général de Bolloré Transport & Logistics. Il se déroule chaque année au mois de septembre, le même jour dans l'ensemble des pays où le groupe est présent et permet de récolter des fonds pour une association caritative. En 2016, par exemple, grâce à l'engagement de ses collaborateurs, le groupe Bolloré

avait pu octroyer un chèque de vingt-quatre millions de FCFA à la Croix-Rouge et en 2017, un don de vingt-six millions de FCFA à l'Unicef.

Cette année, le choix a été porté sur l'association SOS Villages d'Enfants, une organisation internationale qui œuvre depuis plus de soixante ans à la protection des plus jeunes. Cette association est présente dans cent trente-quatre pays et favorise l'accès à l'éducation, à la formation professionnelle et à la santé.

En faisant cette donation à l'association SOS Villages d'Enfants, le groupe Bolloré a permis à cette ONG de poursuivre son programme d'aide à la scolarisation des jeunes, en leur donnant les moyens de réussir et surtout de réaliser leurs rêves.

Il faut dire que cette action n'est pas une première car le groupe Bolloré participe activement et depuis plusieurs années à de nombreuses actions de solidarité à travers le monde.

Mais afin que cet événement devenu référentiel ne profite pas uniquement à une association internationale, le groupe Bolloré a pris la décision de

porter aussi localement main forte à des personnes dans le besoin et ce en droite ligne avec sa politique de mécénat, qui promeut avant tout des actions permettant à la jeunesse de gagner en autonomie.

Ainsi, le groupe a choisi cette année d'offrir une cinquantaine de tables-bancs au CEG 5-février, situé au quartier kilomètre 4, dans le premier arrondissement de Pointe-Noire. Cet établissement scolaire comprend dix salles de classe dotées de deux cent soixante-quinze tables-bancs. L'insuffisance de tables-bancs constitue, en fait, l'un des problèmes majeurs auxquels il est confronté.

En posant cet acte probant, le groupe Bolloré a réaffirmé son engagement à soutenir l'éducation scolaire en République du Congo. « *Qu'est-ce qu'il y a de plus important aujourd'hui que de guider nos jeunes dans leur éducation et leur épanouissement dans les meilleures conditions possibles. Nous souhaitons à ce titre accompagner l'Etat congolais qui a inscrit l'éducation parmi les axes majeurs de sa politique de développement du pays* », a déclaré Laurent Palayer, directeur général de Congo Terminal.

Pour Jean Baptiste Mavoungou, directeur du collège 5-février, il s'agit là d'un acte salvateur qui redonne du sourire aux élèves. « *Ces tables-bancs vont permettre aux élèves aujourd'hui de travailler dans de bonnes conditions, et dès la rentrée scolaire nous allons organiser une campagne de sensibilisation à la bonne gestion de la chose à l'endroit de tous les élèves afin de garder en bon état ce matériel que le groupe Bolloré vient de nous doter* », a-t-il dit.

Notons que le groupe Bolloré est attaché au développement des tissus économiques et sociaux. Ses principales actions portent sur la contribution à l'emploi, la lutte contre l'exclusion, la promotion de l'engagement solidaire et sur une politique de mécénat de proximité en faveur de la jeunesse.



LUTTE CONTRE LE SIDA

Les Premières dames d'Afrique vulgarisent la campagne « Naître libre pour briller »

À travers l'Opdas (Organisation des Premières dames d'Afrique contre le sida), les épouses des chefs d'Etat africain se sont réunies, le 24 septembre, à New York, en marge de la 73^e assemblée générale des Nations unies pour mettre en place des stratégies visant à aider les femmes enceintes et allaitantes africaines séropositives à éviter la transmission du VIH à leurs bébés.

Engagée depuis plusieurs années dans la lutte contre le sida dans son pays, l'épouse du chef de l'Etat congolais, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo Assistance, a rehaussé de sa présence à la 21^e assemblée générale de l'Opdas organisée sur le thème « Naître libre pour briller : partenariat mondial pour l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant en Afrique ».

Lancée en janvier 2017 par l'Union africaine et l'Opdas, la campagne « Naître pour briller » vise, entre autres objectifs, la sensibilisation à l'épidémie du VIH chez les enfants et les mères ; la nécessité d'éliminer les obstacles qui empêchent les femmes et les enfants de s'engager dans des services de santé. Elle est largement soutenue par des organisations comme l'Onusida, l'Unicef, l'Organisation mondiale de la santé, EGPAF, Abbotte et Aids accountability international qui encouragent des efforts pour mettre fin au sida.

À travers cette initiative, les Premières dames estiment que des efforts et des investissements concertés pourraient aboutir à mettre fin à cette pandémie en tant que menace pour la santé publique d'ici à 2030.

En effet, à la 73^e assemblée générale des Nations unies, l'Union africaine et l'Opdas cherchent à mobiliser des ressources pour permettre aux premières dames de quarante-deux pays africains de lancer la campagne au niveau national. Il s'agit de collecter des ressources qui permettront aux Premières dames de mettre en œuvre des activités visant à accroître l'accès au traitement chez les femmes enceintes et allaitantes en Afrique.

Selon les statistiques données par la coordination de l'Opdas Congo, « sur les 1,8 million d'enfants vivant avec le VIH dans le monde, 1,7million se trouvent en Afrique et les ripostes au VIH en Afrique occidentale et centrale continuent d'être en retard par rapport au reste de l'Afrique subsaharienne ».

Pour lier la parole à l'acte, les Premières dames ont participé, le lendemain, à un petit déjeu-



La photo de famille des Premières dames /Adiac

ner de travail visant à mobiliser des ressources pour lancer la campagne « Naître libre pour briller » et à créer un espace d'échange avec les bailleurs de fonds potentiels.

À tour de rôle, les Premières dames des différents pays africains se sont succédé à la tribune pour partager leurs initiatives, en mettant l'accent sur des projets visant à améliorer le traitement chez les femmes enceintes et allaitantes atteintes du VIH. Deux jeunes femmes, apparemment en bonne santé, ont donné leur témoignage et expliqué leur vie de séropositive devant un public abasourdi.

Le directeur exécutif de l'Onusida, Michel Sidibé, a également pris la parole pour féliciter et encourager les Premières dames à redoubler d'effort afin de vaincre cette pandémie dévastatrice d'ici à 2030.

Pour édifier davantage le public sur les actions menées au

Congo dans la mise en œuvre du programme de transmission du virus de la mère à l'enfant, un film documentaire sur l'action de la Première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, a été projeté, avec en toile de fond, le témoignage pathétique de Valérie Maba, une jeune femme séropositive ayant donné naissance à deux enfants séronégatifs grâce à la PTME. Le film a fait sensation car il a été commenté, non pas par un journaliste mais plutôt par elle-même, l'épouse du chef de l'Etat.

À l'issue de la cérémonie, les partenaires de longue date de l'Opdas tels que IPPE, Abbott, China Africa business council, EGPAF, le Fonds mondial ont reçu des certificats de reconnaissance des mains des premières dames engagées depuis des années dans la lutte contre le VIH/sida. Parmi elles, l'épouse du chef de l'Etat congolais, Antoinette Sassou N'Guesso.

« L'Onusida cherche à éliminer le VIH d'ici à 2030. Sur ce, nous avons des objectifs très ambitieux et il est important que nous aidions les pays qui ont rencontré quelques difficultés pour atteindre les cibles, afin que nous puissions en finir avec le VIH ».

L'Onusida promet d'aider le Congo

À la suite de la réunion de l'Opdas, Antoinette Sassou N'Guesso a échangé avec le Dr Clémence Aïssatou Baré, représentante de l'Onusida auprès de l'Union africaine et des Nations unies, en présence de la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo.

Le Dr Clémence Aïssatou Baré est venue non seulement encourager les actions menées par la présidente de la Fondation Congo Assistance mais apporté aussi, a-t-elle dit, le soutien technique et politique de l'Onusida à la première dame, au gouvernement et à la ministre de la Santé.

« L'Onusida cherche à éliminer le VIH d'ici à 2030. Sur ce, nous avons des objectifs très ambitieux et il est important que nous aidions les pays qui ont rencontré quelques difficultés pour atteindre les cibles, afin que nous puissions en finir avec le VIH ».

Dans cette lutte, l'onusida, a-t-elle fait savoir, a mis en place des stratégies « claires et accessibles » pour faire en sorte que les nouveau-nés ne soient plus contaminés par leurs mères.

« Éliminer la transmission du VIH de la mère à l'enfant est possible. Les prochaines années, on ne devrait plus voir des femmes mettre au monde des enfants contaminés par ce virus. Nous avons tout ce qu'il

faut au niveau de la connaissance scientifique ainsi que des méthodes opérationnelles pour que ça n'arrive plus. Avant 2030, nous espérons que cette transmission verticale sera totalement éradiquée car beaucoup de pays sont sur la bonne voie », a-t-elle assuré. Par ailleurs, elle s'est dit flattée de voir la Première dame du Congo être entourée d'une forte équipe de la Fondation qu'elle dirige, y compris la présence de la ministre de la Santé, du président du CCM, et de la directrice du Programme national de lutte contre le sida. Pour elle, « cette coordination est capitale pour mener à bien ce combat ».

Abordant l'épineux problème de la rupture récurrente des antirétroviraux pour les malades du sida dans les pays africains, le Dr Clémence Aïssatou Baré a annoncé la mise en place par l'Onusida des solutions durables pour faire face à cette situation. Présente à cette audience, la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo a, pour sa part, assuré que le Congo ne connaît plus de rupture d'antirétroviraux (ARV) depuis le mois de juin 2017.

« Nous avons échangé sur la manière de mobiliser encore des ressources afin d'éviter la rupture qui nous guette dans quelques mois si rien n'est fait. Mais aujourd'hui, nous avons réussi à avoir à nouveau la confiance des partenaires qui préfinancent les ARV. Or cela ne se faisait plus depuis des années. Avec des partenaires comme l'Unicef, nous arrivons à obtenir que les ARV nous soient d'abord livrés et payés plus tard », a expliqué la ministre de la Santé. En ce qui concerne les ARV pédiatriques, elle a précisé que le Congo n'a jamais connu la rupture grâce au plaidoyer de la Première dame, Antoinette Sassou N'Guesso. Elle a cité d'autres partenaires comme la Croix-Rouge française et le Fonds mondial qui sont toujours disponibles à apporter leur contribution, sans oublier le complément de la partie gouvernementale.

La Rédaction

SITUATION ÉCONOMIQUE NATIONALE

Nécessité de poursuivre les réformes malgré une légère amélioration

La croissance qui se relèverait à 2% du produit intérieur brut en 2018, selon la Banque mondiale, devrait s'accroître à 3,7% l'année prochaine. Mais elle demeure fragile et le pays pourrait de nouveau entrer en récession à l'horizon 2020.

« Changer de cap et éviter la dérive » est le thème du rapport annuel de suivi de la situation économique du Congo, publié le 26 septembre à Brazzaville, par le groupe de la Banque mondiale.

Dans ce document de quelque soixante-onze pages, l'institution de Bretton Woods a pu évaluer l'état fragile de l'économie congolaise mais surtout proposer des pistes de solutions face aux nombreux défis à relever.

L'amélioration de la croissance annoncée est due, en partie, à la hausse de la production nationale du pétrole, à l'aug-

mentation du prix du baril sur le marché mondial, y compris aux réformes publiques initiées par le gouvernement. Les effets de ces mesures se font déjà sentir, avec la maîtrise de l'inflation et la réduction de l'ampleur des déficits liés aux finances publiques et à la balance des paiements.

Samba Bâ, économiste principal auprès de la Banque mondiale, émet des inquiétudes quant au scénario de baisse de production pétrolière qui risquerait de toucher l'ensemble du tissu économique. D'autres scénarios politiques peuvent également compromettre ces

prévisions.

« Les affrontements entre l'armée et les rebelles ninjas du pasteur Ntoumi ont entraîné une destruction d'infrastructures dans la région du Pool qui a beaucoup joué sur les contreperformances des secteurs du transport entre Brazzaville et Pointe-Noire », a ajouté Samba Bâ, qui évoque d'autres risques externes liés à la crise des réfugiés en provenance de la sous-région sans plus de précision.

Les experts pensent qu'à moyen terme, les rééquilibres macroéconomiques dépendent du succès des autorités dans la restructuration de la dette et de la continuation des coupes budgétaires. La représentante de la Banque mondiale au Congo, Korotou-

mou Ouattara, invite pour cela le gouvernement à continuer dans la mise en œuvre rigoureuse des réformes économiques, afin de profiter des dynamiques régionales et de soutenir la transformation structurelle.

« La combinaison d'un programme économique et financier ainsi que des acquis budgétaires, qui mettent l'accent sur les réformes sectorielles (pour relancer la croissance et préserver les secteurs sociaux), contribuerait à rétablir les équilibres internes et externes », a estimé Korotoumou Ouattara. Elle suggère qu'en plus de la transformation structurelle, la modification des parts des secteurs et la répartition sectorielle des emplois, le pays devrait aussi revoir la qua-

lité des produits qu'il fabrique et place sur le marché.

La présentation du rapport de la Banque mondiale, ayant réuni les ministères sectoriels, les partenaires du Congo, les chefs de projets conjoints, le secteur privé et les acteurs de la société civile, a permis des échanges sur le choix des mesures à prendre, le modèle de gouvernance, la poursuite de la coopération. « Le rapport a été produit pour que les pouvoirs publics s'en approprient(...), notamment le rôle du secteur privé, le climat des affaires, la réduction du chômage, la diversification économique », a assuré le directeur de cabinet du ministre de l'Économie, de l'Industrie et du portefeuille public, Raymond Dirat.

Fiacre Kombo

COOPÉRATION

Brazzaville et Bruxelles échangent sur les projets d'infrastructures

Une nouvelle programmation sera faite pour la poursuite du partenariat entre les deux parties dans divers projets, a indiqué l'ambassadeur de l'Union européenne (UE), Raul Mateus Paula, au sortir de l'audience avec le ministre de l'Aménagement, de l'équipement du territoire et des Grands travaux, Jean Jacques Bouya, le 25 septembre à Brazzaville.

« Nous avons des projets d'infrastructures ici au Congo. Il était donc question de faire le point de certaines activités et relancer la coopération en mettant en perspective la programmation pour laquelle les réflexions vont pouvoir commencer sous peu », a déclaré le nouvel ambassadeur de l'UE, en poste à Brazzaville depuis deux semaines.

Selon le diplomate européen, le ministère de l'Aménagement, de l'équipement du territoire et des Grands travaux joue un rôle clé dans le cadre du partenariat entre le Congo et l'UE. Le tronçon Mindouli-Kinkala fait partie des sujets évoqués entre Jean Jacques Bouya et Raul Mateus Paula. Ce dernier a souligné que ce tronçon a été exécuté à 90%. Il est disposé à plaider pour que les travaux finissent complètement. Le port autonome de Pointe-Noire au sein duquel la partie européenne a de nombreux projets d'infrastructures ainsi que le projet des villes intelligentes ont été également évoqués lors de cette audience.

Sur ce dernier projet, l'ambassadeur de l'UE a souligné que ce sont les localités de Nkayi, dans le département de la Bouenza, et d'Owando, dans le département de la Cuvette, qui sont concernées en premier lieu. « Sur certains projets, nous aurons des discussions techniques avec le ministère du Plan pour faire le point de la situation », a-t-il dit.

Rominique Makaya



L'ambassadeur de l'UE

PROTECTION DE L'ENFANT

Les comités de quartier de Mougali vont bientôt être réactivés

L'atelier de réactivation de l'approche du système intégré de protection de l'enfant au niveau décentralisé à Mougali, qui se tient du 26 au 28 septembre, vise, entre autres, à améliorer le fonctionnement de ces structures qui peinent à jouer leur rôle.

Organisée par la direction générale des Affaires sociales, à travers la direction départementale de Brazzaville, avec l'appui du bureau de l'Unesco, la rencontre regroupe les responsables et les membres des neuf comités de quartier de protection de l'enfant de l'arrondissement 4, Mougali. L'objectif général est de les doter des compétences professionnelles et des capacités opérationnelles nécessaires pour optimiser leur fonctionnement. Ainsi, à cette occasion, une délégation venue de Sibiti, chef-lieu du département de la Lékoumou, partagera son expérience avec les membres du comité de Mougali.

En effet, depuis 2014, le gouvernement a engagé, à travers le ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, un

processus de réforme du secteur de la protection de l'enfant. C'est ainsi qu'il a été recommandé de développer une expérience pilote de renforcement du système de protection de l'enfant au niveau décentralisé, dans les zones cibles du district de Sibiti (en milieu rural) et dans l'arrondissement de Mougali (milieu urbain). Au moment où le district de Sibiti a fait des progrès importants et fait figure de modèle dans une perspective de capitalisation des acquis et de passage à l'échelle, Mougali peine à avancer.

Selon les organisateurs, ces ateliers de renforcement des capacités opérationnelles des acteurs de première ligne et des professionnels de la protection de l'enfant constituent des opportunités de vulgarisation de l'approche systémique et des orien-

tations stratégiques dans le domaine de l'action sociale. Spécifiquement, ils visent, entre autres, à renforcer les capacités d'encadrement et de supervision des travailleurs sociaux ; former les membres des comités de quartier dans l'utilisation des outils simples pour le dépistage précoce, la prise en charge de première ligne, l'enregistrement et la documentation des cas au niveau communautaire ainsi que le référencement au niveau des services formels de prise en charge.

Il s'agit également de réactualiser la cartographie des acteurs de terrain, y compris l'intériorisation de leurs rôles et responsabilités ainsi que la formalisation de la collaboration ; doter les comités des outils simplifiés de sensibilisation de la population, de collecte des données et de documentation des cas.

Présidant la cérémonie, Benjamin Alphonse Loukakou, administrateur-maire de Mougali, a rappelé que la trame principale de cette action était la loi n°04/2010 du 14 juin 2010, portant protection de l'enfant en République du Congo. Il s'agit, a-t-il déclaré, de traduire en actes concrets la protection des enfants, surtout les plus vulnérables qui manquent des pièces d'état-civil et sont souvent victimes des violences dans certains quartiers. « Nous devons prendre soin des enfants. Cette rencontre est la bienvenue, parce qu'elle rassemble les acteurs qui travaillent au quotidien sur le terrain, capables de relayer les informations qui partiront de la mairie », a-t-il dit.

Parfait Wilfried Douniama



Les participants à l'atelier

DIPLOMATIE

Le Congo et la France renouvellent leur accord de gestion des flux migratoires

Dans le cadre de la poursuite de leur politique conjointe en la matière qui avait conduit à la signature, le 25 octobre 2007, d'un accord entre les deux gouvernements, les deux pays ont échangé, le 26 septembre à Brazzaville, leurs lettres d'engagement.

Les lettres d'engagement renouvellent pour deux ans l'accord entre les deux pays. Au cours de la cérémonie d'échange, le Congo était représenté par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Cyprien Sylvestre Mamina, et la France par le chargé des affaires de son ambassade au Congo, Gilles Roussey.

En effet, dans l'esprit de conforter leurs relations bilatérales et favoriser la circulation des ressortissants et cadres des deux pays, titulaires de passeports diplomatiques, les deux parties ont décidé de signer, le 25 octobre 2007, un accord qui dispense de visas de court séjour aux ressortissants congolais et français détenant de passeports diplomatiques sécurisés.

Cependant, l'article 1er de ce texte prévoit que cette dispense produira ses effets durant deux ans, notamment à compter de

son entrée en vigueur et qu'elle pourra être reconduite par échange de lettres d'engagement entre les deux parties. C'est dans ce sens qu'elle a été reconduite à plusieurs reprises. La dernière reconduction a pris effet le 1er octobre 2017 et arrivera à son échéance le 30 septembre 2018.

Pour les deux parties, la mise en œuvre de cette dispense pour une durée de deux ans, à compter du 1^{er} octobre 2018, fera l'objet d'une évaluation conjointe avant un an, dans le cadre du comité de suivi de l'accord. Sa reconduction pour la deuxième année est subordonnée au consentement des deux pays sur le caractère positif de cette évaluation.

« Il s'agit là de l'aboutissement d'un processus laborieux de négociation qui va durer deux ans. Parce que, nous n'étions pas trop loin de la disqualification de notre passeport diplomatique par nos partenaires français. Mais, nous pouvons dire main-



tenant que la mission est accomplie. Cependant, ce n'est pas tout car chaque année, nous allons procéder à une évaluation », a déclaré Cyprien Sylvestre Mamina. Il a précisé que c'est suite aux instructions fermes à ce sujet du

Cyprien Sylvestre Mamina et Gilles Roussey président de la République, Denis Sassou N'Gusso, que cela a été exécuté, avec la compréhension et l'accompagnement de l'ambassade de France. Des instructions qui avaient pour but de redonner la crédibilité au passeport diplo-

matique congolais.

« Au nom du ministre de l'Europe et des affaires étrangères françaises, je signe le document relatif à l'échange de lettres qui renouvelle pour deux ans, les dispenses de visas sur les passeports diplomatiques sécurisés. C'est une disposition prévue dans l'accord du 25 octobre 2007 sur la gestion concertée des flux migratoires et le co-développement signé entre nos deux pays », a déclaré Gilles Roussey, avant d'assurer que l'ambassadeur de France au Congo, le consul général et le responsable de la sécurité intérieure sont disponibles à poursuivre les efforts menés dans ce sens.

« Nous sommes heureux, parce que le passeport diplomatique congolais n'est plus la risée. Et nous tenons à ce que ce qui a été sauvegardé soit un acquis de tous », a conclu Cyprien Sylvestre Mamina.

Notons que c'est en appliquant cet accord qu'environ mille deux cent quatre-vingt-sept passeports diplomatiques congolais ont été retirés et détruits publiquement.

Rock Ngassakys

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Le gouvernement prépare un plan de relance de la filière cacao

L'étude est assurée par l'équipe de coordination du Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac) qui, dès l'année 2019, entrera dans sa phase de réalisations.

Dans la perspective de relance des activités agricoles, le comité de pilotage du Pdac qui s'est réuni, le 25 septembre à Brazzaville,

a retenu une série de réformes en termes de sécurité alimentaire, de distribution de semences, de dialogue public-privé, d'appui à

la recherche, de construction et de réhabilitation des pistes rurales. Il a ainsi identifié vingt-trois districts qui serviront de bassin de production de diverses filières parmi lesquelles le cacao. Ces localités pilotes vont bénéficier

des travaux de réhabilitation d'environ cinq cents kilomètres de pistes rurales. Le projet entend financer, dans les prochains mois, les plans d'affaires des groupes de producteurs locaux, des micros, petites et moyennes entreprises agroindustrielles.

Il y a quelques décennies, la filière cacaoyère était bien développée au Congo, surtout dans la partie nord du pays. L'espoir renaît avec le Plan national de développement de la filière qu'apprête le Pdac, cofinancé par le gouvernement et la Banque mondiale. « Le plan de relance est en cours de réalisation par un cabinet de réputation internationale et complètera le dispositif du PND agricole », a indiqué le coordonnateur du Pdac, Isidore Ondoki.

À noter que la culture de cacao figure parmi les trois filières prioritaires du gouvernement, à côté du manioc et de la banane. Des groupements de la filière tentent de s'organiser. Plus de trois cents producteurs du district de Sembé, dans le département de la Sangha, ont signé

en juin dernier un accord de partenariat avec la société Dia développement groupe. Ce partenariat est censé leur offrir de la formation, des produits phytosanitaires ainsi que des matériels agricoles.

Il y a des pistes de solution qu'essayera peut-être d'explorer le gouvernement à travers son projet Pdac, afin de relancer la culture de cacao. Le directeur de cabinet de la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration, Sosthène Likouka, a rappelé l'engagement du gouvernement à lutter contre la pauvreté et à assurer la sécurité alimentaire.

Outre l'appui financier de la Banque mondiale au budget du Pdac, estimé à deux cents milliards FCFA, d'autres partenaires au développement ont promis de contribuer au financement de ce projet. C'est le cas du fonds koweïtien dont les premières missions sont attendues à Brazzaville.

Fiacre Kombo



Les membres du comité de pilotage Adiac

INTERVIEW

Francis Chaise : « Le taux de prévalence de la lèpre diminue progressivement dans la Likouala »

Dans une interview exclusive accordée le 26 septembre aux Dépêches de Brazzaville, le directeur du Programme lèpre a déclaré que le taux de prévalence de cette maladie est en train de diminuer progressivement dans le département de la Likouala. Il a indiqué, par ailleurs, que la clé du succès de cette pathologie est de stopper la transmission en traitant rapidement tous les malades qui sont diagnostiqués.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : À quel niveau se trouve votre programme dans le traitement de la lèpre dans la Likouala ?

Francis Chaise (F.C.) : Lorsque le programme avait commencé en janvier 2017, on avait très peu d'informations sur l'évolution de la maladie dans le département de la Likouala, au nord du Congo. Nous avons pensé qu'il était nécessaire de mettre en place des équipes mobiles qui travaillaient sur tous les axes que compte cette région. Après quatre missions, nous avons identifié environ une centaine de nouveaux cas de lèpre ; ce qui nous avait permis de conclure que la contamination était très répandue. Devant cette évidence, nous étions obligés de prendre un certain nombre de mesures parmi lesquelles mettre à la disposition des patients des médicaments. La lèpre, plus elle est traitée rapidement, c'est-à-dire aussitôt détectée, moins le risque de contamination est important. Car cette

maladie non traitée entraîne de nombreuses complications, notamment les paralysies et autres ablations des membres supérieurs ou inférieurs.

L.D.B. : Pourquoi cette maladie est plus présente dans la Likouala que dans le reste du pays ?

F.C. : Selon les statistiques de différents instituts et services de l'Etat, le sud du Congo est toujours mieux exploré sur le plan sanitaire que le nord. Cela se justifie par l'enclavement de la partie septentrionale et par la population de plus en plus nomade dans cette partie, donc difficile à contrôler. Aujourd'hui, après six mois, nous avons constaté que le taux de prévalence de la maladie n'est plus forte dans la Likouala.

L.D.B. : Pouvez-vous préciser à nos lecteurs l'agent vecteur de la maladie et ses formes de manifestation ?

F.C. : Beaucoup de gens ignorent

cette maladie qui existe depuis mille ans avant Jésus-Christ. Elle a terrorisé plusieurs continents. La lèpre est due à une bactérie assez proche de la bactérie tuberculeuse mais qui a une particularité qui rend le diagnostic difficile et le pronostic mauvais. Si vous êtes contaminé, la maladie peut se manifester après vingt ans. Notre objectif est de faire des diagnostics avant que la maladie ne se manifeste chez le patient. En Afrique subsaharienne, la lèpre se manifeste par une tache cutanée et insensible de couleur blanche chez les Noirs. A un stade avancé de la pathologie, la bactérie commence à pénétrer dans les nerfs et à provoquer la paralysie des membres supérieurs et inférieurs.

L.D.B. : Comment se contamine la maladie ?

F.C. : Le mode de contamination le plus connu est le contact cutané prolongé et répété. Dans un monde où la promiscuité est rare, ce mode de contamination est ré-



duit. Actuellement, le traitement curatif consiste surtout à créer des conditions qui fassent qu'il n'y ait pas trop de promiscuité entre les personnes saines et les malades.

L.D.B. : Avez-vous prévu des campagnes de sensibilisation de la population à cette pathologie peu connue ?

F.C. : Nos équipes sont sur le terrain dans tous les districts du département de la Likouala pour des campagnes de sensibilisation. Nous avons organisé des émissions de radio et des confé-

rences-débats sur la maladie. Tout ceci pour éviter qu'une fois contaminée, une personne se cache et pense que la lèpre est incurable. Non ! C'est une maladie qui se traite à condition que le diagnostic soit précoce.

L.D.B. : Nous vous donnons l'opportunité de conclure cet entretien.

F.C. : Vous savez mieux que nous que la Likouala est constituée d'une population mixte, c'est-à-dire les peuples autochtones, les bantous et les réfugiés. Cette maladie touche toutes ces couches sociales. La dernière étude que nous avons faite à Enyellé où la population est très mixte, on a constaté autant de lèpre chez les bantous que chez les autochtones. C'est donc une maladie sans frontière. La clé du succès est de stopper la transmission en traitant rapidement tous les malades qui sont diagnostiqués.

Propos recueillis par Roger Ngombé

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Le Congo honore ses engagements auprès de l'AIEA

Le ministre de tutelle, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, qui a participé à la 62e Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à Vienne, en Autriche, a fait une contribution volontaire au budget Fonds pour la coopération technique, au titre de l'année 2019.

Dans son discours à l'ouverture de la conférence, le chef de la délégation congolaise a informé les participants des dispositions prises par son pays pour la ratification de la législation. En effet, cette législation porte sur l'ensemble des domaines d'utilisation des applications nucléaires et sur les organes de réglementation, y compris des conventions sur la sûreté de la gestion du combustible usé et la sécurité de la gestion des déchets radioactifs. Selon Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, le gouvernement est également en passe de ratifier la convention sur l'assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique, la notification rapide d'un accident et la sûreté nucléaire, indique un communiqué de presse du ministère.

Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a aussi annoncé le dépôt, séance tenante, de l'instrument d'acceptation par le Congo de l'accord sur le privilège et immunité. Il a, par ailleurs, rassuré la conférence générale quant au paiement par son pays de ses contributions financières conventionnelles ainsi que les arriérés y afférents. Toutefois, le pays a payé la contribution requise au Programme de la coopération technique pour cou-

vrir ses coûts participatifs nationaux. Le ministre a ensuite affirmé la détermination de la République du Congo à faire aboutir, dans les meilleurs délais, la signature de son Programme cadre national pour la mise en œuvre des projets du Programme de coopération technique avec l'AIEA.

Notons que la délégation congolaise a participé à l'adoption de toutes les délibérations sur les différents points inscrits à l'ordre du jour de la 62e conférence générale en faisant dûment usage de son droit de vote, dont il conserve encore, pour cette dernière circonstance, le privilège de la jouissance.

Aimé Clovis Guillond, représentant du Congo auprès de l'AIEA

Le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique a, en outre, assisté à la présentation des lettres de créances de l'ambassadeur du Congo auprès de l'AIEA, Aimé Clovis Guillond, au directeur général de cette institution.

En marge de ces assises, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a échangé avec les hauts responsables de la sûreté et sécurité nucléaires pour parler de la mise en œuvre des programmes de la coopération technique dans les domaines du cadre lé-



Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou pendant la conférence. / (DR)

gislatif, de la santé, de l'agriculture, de l'élevage, des mines, de la géologie et de l'environnement. Il a aussi eu une séance de travail avec le directeur général adjoint de la Corporation d'Etat de l'énergie atomique de la Fédération de Russie, pour examiner la possibilité de réaliser des projets mutuels et la construction au Congo du centre de recherche nucléaire, pour l'utilisation pacifique de l'énergie atomique dans le contrôle qualité des aliments, le contrôle et le traitement des cancers, une opportunité pour aider les hôpitaux du pays à pouvoir traiter ce type de pathologie.

Par ailleurs, le ministre a expliqué à ses interlocuteurs que l'utilisation pacifique de l'énergie atomique trouve sa place dans le nouveau Plan national

de développement du Congo, élaboré récemment pour la période 2018-2022. A l'issue de ces entrevues, le Congo s'est résolument engagé pour le respect de la coopération avec l'agence, en matière de l'utilisation pacifique de la science et de la technologie nucléaire.

Ainsi, le pays envisage de promulguer, dans les meilleurs délais, la loi portant réglementation des applications pacifiques de l'énergie nucléaire.

Soulignons que la République du Congo peut désormais bénéficier de l'activation de ces trois premiers projets de coopération technique validés pour le cycle 2018-2019. Elle pourra, à cet effet, bénéficier du maintien des financements prévus en 2018 dans trois projets. Il s'agit notamment de

l'établissement du cadre réglementaire national pour la radioprotection ; la surveillance des maladies du bétail et certification de la santé des animaux ; le développement des variétés résistantes à la maladie du manioc et de la banane.

S'agissant de la 62e conférence, l'événement a donné des orientations générales et permis d'examiner des questions importantes en matière de sûreté et sécurité nucléaires. En marge de cette rencontre qui a regroupé, entre autres, cent soixante-neuf délégations des Etats membres, un forum scientifique a été organisé sur le thème « Technologie nucléaire et le climat : atténuation, surveillance et adaptation ».

Parfait Wilfried Douniama

SOLIDARITÉ

La Chine évalue son aide humanitaire aux déplacés du Pool

La ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, ainsi que l'ambassadeur de Chine et les représentants des agences du système des Nations unies ont animé une conférence de presse, le 25 septembre à Brazzaville, qui a permis de faire le point des activités menées dans le cadre de l'assistance dans le département.

Antoinette Dinga-Dzondo a rappelé qu'en juillet 2017, la République du Congo avait lancé un appel à l'aide humanitaire d'urgence en faveur de la population déplacée du département du Pool. Plusieurs partenaires avaient répondu favorablement parmi lesquels la République populaire de Chine qui avait contribué à hauteur de six millions de dollars américains, soit l'équivalent d'environ trois milliards de FCFA, via les agences du système des Nations unies. Cette contribution, a-t-elle expliqué, était répartie en parts égales entre le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), soit trois millions de dollars américains respectivement. Ce qui avait permis d'augmenter la capacité de mobilisation des vivres et non-vivres en faveur de cette population. La ministre a indiqué que l'experte

sollicitée a permis de mener



Le présidium des travaux (Adiac)

diverses activités de grand intérêt pour le bien-être des déplacés. Depuis février 2017, le PAM leur apporte une assistance alimentaire et nutritionnelle continue à travers des distributions en vivres et des transferts monétaires par le biais de Scope, une nouvelle plate-forme numérique puissante et flexible. Ainsi, a poursuivi Antoinette Dinga-Dzondo, la contribution de la

République Populaire de Chine en faveur du PAM a permis d'acheter 2 325 tonnes de vivres pour continuer l'assistance alimentaire auprès de vingt-cinq mille déplacés internes durant cinq mois (mars à juillet 2018). Elle a également

millions de FCFA, ont facilité la mise en œuvre d'un projet dans le cadre du Plan de réponse humanitaire en faveur de la population déplacée du Pool. En définitive, quinze mille trois cent dix-huit familles ont bénéficié

de permis d'améliorer la situation nutritionnelle de plus de treize mille femmes enceintes et allaitantes et treize mille enfants de moins de 5 ans, en fournissant des aliments nutritionnels spécifiques pour le traitement et la prévention de la malnutrition dans quatorze centres de santé intégrés. Du côté du HCR, les trois millions de dollars, soit un milliard six cents

ci d'articles de secours composés de couvertures, matelas, seaux, jerrycans et kits de cuisine. Quant aux abris d'urgence (bâches et tentes), ce sont vingt mille huit cent soixante personnes qui ont pu en bénéficier. Enfin, le HCR a pu construire quarante abris communautaires durables dans onze localités du département. La mise en œuvre du projet a débuté au

mois de novembre 2017 et pris fin en juin dernier. Le principal objectif du projet étant d'assurer un accès à de meilleures conditions de vie aussi bien aux déplacés qu'aux familles d'accueil.

À l'occasion de cette conférence de presse, il a été signé le document qui met fin au financement que les agences du système des Nations unies ont reçu de la République populaire de Chine, en faveur de cent trente-huit mille personnes affectées directement ou indirectement par la crise (déplacés et familles d'accueil) du Pool.

« Je crois que ce n'est qu'une acompte. Ce n'est pas la première fois que la Chine le fait et j'espère dans l'avenir que nous pourrions toujours continuer dans le même sens avec des projets qui pourraient profiter à la population et au renforcement de notre coopération avec la République du Congo et les institutions internationales », a indiqué Ma Fulin, ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo.

Guillaume Ondzé

ŒUVRE SOCIALE

Romi Oyo offre des bourses scolaires aux meilleurs élèves de sa circonscription

En prélude à la rentrée des classes, le député et président d'honneur de la Fondation Harris-Oyo a remis, le 26 septembre, des bourses et des kits scolaires aux élèves de la troisième circonscription électorale de Ouenzé, le cinquième arrondissement de Brazzaville.

La donation n'a concerné que les meilleurs élèves de l'enseignement primaire et secondaire et fait partie de la promotion de l'excellence dans le secteur éducatif. La bourse d'étude scolaire de la Fondation Harris-Oyo, estimée à plus d'un demi-million de francs CFA, couvre, entre autres, les frais d'inscrip-

tion, d'écolage et l'achat de plusieurs kits scolaires distribués aux meilleurs élèves de la troisième circonscription électorale de Ouenzé.

« Je suis fier des résultats scolaires enregistrés cette année par les écoles de notre circonscription. Résultats d'un effort

constant et d'une discipline exemplaire. J'accepte de poursuivre mes actions à l'endroit de l'éducation des jeunes. La bourse d'études de notre fondation récompense les meilleures performances scolaires », a déclaré Romi Oyo.

Il a rappelé qu'en 2017, la Fondation Harris-Oyo avait offert du matériel didactique et des tables-bancs aux écoles primaires de sa circonscription, dans le cadre de l'appui à l'éducation des jeunes enfants issus des familles pauvres.

Le geste de l'organisation caritative et humanitaire avait été accompli dans le cadre de son projet Opération scolaire qui vise à équiper progressivement les écoles de Ouenzé en tables-bancs, accessoires informatiques et autres matériels didactiques. Le don était reparti en lots de cent tables-bancs dans les écoles primaires Trois Martyrs et Saboukoulou I et II. Parmi les innovations de la Fondation Harris-Oyo à l'école primaire, on compte également le don des supports numériques et des logiciels appropriés qui améliorent les résultats et le niveau de compréhension des élèves. « Chers parents, vous avez la responsabilité de l'éducation de nos enfants, leur avenir est prioritairement entre vos mains. Chers élèves, il vous faudra faire mieux pour conserver cette bourse l'année prochaine, vous n'avez pas droit à l'échec. Pour un pays qui veut aller de l'avant, la jeunesse doit être sa priorité. Voilà pourquoi je m'engage à de telles actions », a ajouté Romi Oyo.

Signalons que cette cérémonie a été rehaussée de la présence des parents d'élèves, chefs de quartier et des directeurs des écoles concernées.

Fortuné Ibara



Le président de la Fondation posant avec les bénéficiaires de la bourse/Adiac

LIBYE

Tripoli annonce un nouveau cessez-le-feu

Le Gouvernement d'union nationale (GNA), reconnu par la communauté internationale, a fait part de la signature d'un nouvel accord de cessez-le-feu entre milices rivales dans la banlieue sud de la capitale.

L'accord, précédé d'un arrêt des combats le 25 septembre, a été signé par des représentants des villes de Tripoli et de Tarhouna (ouest), dont sont issues les principales milices impliquées dans ces combats, a annoncé, dans un communiqué, le ministère de l'Intérieur du GNA.

Ratifié le 26 septembre par le ministre de l'Intérieur, Abdesslem Achour, ce texte stipule notamment le respect de l'accord signé sous l'égide de l'ONU début septembre et qui n'avait tenu que quelques jours. Il prévoit également la formation d'une force régulière mixte composée notamment de policiers de Tripoli et de Tarhouna pour sécuriser les divers quartiers de la banlieue sud de la capitale, théâtre de combats meurtriers depuis un mois.

Dans un communiqué, le GNA a salué « le retour au calme » dans ces secteurs touchés par les combats qui ont fait au moins cent dix-sept morts, plus de quatre cents blessés et plus de vingt-cinq mille déplacés, selon un nouveau bilan officiel.

Les combats ont opposé des groupes armés venus des villes de Tarhouna et Misrata (ouest) à des milices tripolitaines opérant en théorie sous l'autorité du GNA, sur fond de lutte d'influence pour contrôler la capitale, ses institutions et les richesses de ce pays plongé dans le chaos depuis des années.

Josiane Mambou Loukoula

RESSOURCES HALIEUTIQUES

Endiguer le phénomène de la pêche illicite non déclarée

Un atelier régional a examiné et validé, du 24 au 26 septembre à Brazzaville, des documents juridiques visant un meilleur contrôle, une meilleure surveillance des pêches et la lutte efficace contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

tions connexes. La réunion, a précisé Emile Essema, secrétaire exécutif de la Corep, visait à « examiner et valider les projets de

vi, contrôle et surveillance des pêches et de la lutte efficace contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée ».

En clair, il s'agit de la préservation des ressources halieutiques des pays concernés. Selon la Corep, ces ressources font l'objet d'une surexploitation par les flottilles tant nationales qu'étrangères, avec pour conséquence, une diminution aussi bien de la productivité que des profits tirés de l'exploitation de ces ressources. Ce phénomène « en pleine recrudescence » menace la durabilité des ressources halieutiques partout dans le monde et particulièrement dans les eaux maritimes régionales, a pour sa part soutenu Henri Djombo.

« On constate que dans nos pays, certains navires de pêche opèrent en toute liberté alors qu'ils ne sont pas enregistrés dans nos administrations, nos registres et ne portent aucun pavillon. D'autres détiennent des licences de pêche prétendument délivrées par un pays voisin, alors qu'ils ne sont pas répertoriés sur la liste des navires officiellement reconnus », a fait remarquer

le ministre d'Etat. Pour lui, il est temps de mettre fin aux activités des navires qui violent sans cesse les réglementations de pêches, contenues dans le code de conduite pour une pêche responsable et adoptées par tous les Etats membres de la FAO. L'atelier de Brazzaville s'est tenu avec le soutien technique et financier de la Conférence ministérielle pour la coopération halieutique entre les Etats africains riverains de l'Océan atlantique. Reconvenue comme cadre de partage de connaissances et d'expériences entre les experts et les gestionnaires du secteur de la pêche, la réunion a permis de finaliser les projets de registres avant de solliciter l'approbation des différentes autorités nationales compétentes des pays membres et des organes de la Corep. Elle a pris en compte, à en croire la Corep, les questions transversales telles que la formation des inspecteurs des pêches et des observateurs à bord, l'adhésion aux instruments internationaux et régionaux pertinents pour la pêche, l'adaptation des textes juridiques et réglementaires.

Quentin Loubou



Le ministre d'Etat, Henri Djombo (au centre), à l'ouverture des travaux (Adiac)

L'atelier présidé par le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo, a réuni les directeurs généraux

et directeurs des pêches des pays membres de la Commission régionale des pêches du golfe de Guinée (Corep) ainsi que des experts des institu-

registres nationaux et d'un registre régional des navires de pêche industrielle qui sont des instruments indispensables à la mise en œuvre des systèmes de sui-

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET MUNICIPAL DE POINTE-NOIRE

La quatrième session ordinaire va plancher sur seize points

Les travaux de la session dite « administrative » ont été lancés, le 25 septembre, par Jean François Kando, et prendront fin le 4 octobre.

Les conseillers vont notamment examiner, en vue de leur adoption, la délibération n°011/DPN-CPN-CDM-BE du 31 mai 2018 portant revalorisation des taux des taxes des pièces d'état civil ; la délibération annulant celle n°016/DPN-CPN-CDM-BE du 31 mai 2018 autorisant le bureau exécutif du conseil départemental et municipal à négocier des emprunts dans les conditions prévues par la loi ; la délibération portant revalorisation des taux des documents administratifs et d'état civil ; la délibération modifiant et complétant certaines dispositions de la délibération n°009 du 8 mars 2004 portant réglementation de la circulation des grumiers dans la ville de Pointe-Noire.

Dans l'ordre du jour présenté par Martial Odzébé, premier secrétaire du conseil, il y a aussi la délibération autorisant le bureau exécutif à faire assurer, par

voie de concession, l'exploitation du service public d'hygiène et d'assainissement dans la ville de Pointe-Noire; celle portant création d'un comité économique de la ville de Pointe-Noire et celle modifiant et complétant certaines dispositions de la délibération instituant une taxe sur l'occupation du domaine public. Les élus locaux vont aussi examiner et adopter le projet de budget supplémentaire du conseil départemental et municipal, exercice 2018, et de la délibération s'y rapportant.

Le programme de cette quatrième session ordinaire prévoit aussi une visite guidée de la centrale Marini (Vindoulou) et des chantiers municipaux. Les conseillers suivront aussi les communications des directeurs départementaux des Logements et bâtiments administratifs sur la gestion du patrimoine; de l'urbanisme sur le schéma directeur de la ville de Pointe-Noire, de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation ainsi que de l'Enseignement technique et professionnel.

Jean François Kando, président

du conseil municipal et départemental de Pointe-Noire, a d'entrée de jeu salué le retour progressif de la paix, la sécurité et la normalisation de la vie dans le département du Pool. Il s'est dit satisfait des résultats de la campagne «Saison sèche 2018» lancée le 22 mai dernier et qui a permis de mener des travaux d'envergure qui vont se poursuivre dans la ville. Par ailleurs, le retour des pluies souvent à l'origine de la recrudescence de certaines épidémies (choléra et autres) s'annonçant déjà, il a appelé à une mobilisation de la population pour participer à la campagne de vaccination contre la fièvre jaune qui a été officiellement lancée dans la ville de Pointe-Noire et à faire attention aux chiens du fait que « des cas avérés de rage canine sont signalés dans les arrondissements ».

Le phénomène de vente des sachets s'amplifiant, les administrateurs maires des arrondissements et les services impliqués dans la répression des actes inciviques ont été interpellés par le président du conseil.



-Jean François Kando, au centre, lors de l'ouverture de la 4e session ordinaire/Adiac

Evoquant la rentrée scolaire qui aura lieu le 1er octobre, il a demandé aux parents de jouer leur rôle de premier éducateur : « Si l'école et par-dessus tout les enseignants constituent le moule chargé de façonner les consciences, il n'en demeure pas moins que les parents sont les premiers éducateurs des enfants. En conséquence, la responsabilité des parents est plus que sollicitée afin qu'ils prennent en main l'encadrement de leurs enfants », a-t-il exhorté. Dans l'optique de maxi-

miser ses recettes, le conseil a signé, le 16 avril dernier, un accord de partenariat avec le cabinet d'études GEEPS consulting, basé à Pointe-Noire, qui a opté pour une double approche diagnostique, à savoir le recensement des contribuables de la ville et l'analyse des lignes budgétaires. Au cours de la cérémonie, Jean François Kando a officiellement lancé l'opération de recensement des contribuables dans la ville.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

DIVERTISSEMENT

La côte sauvage, un lieu de loisir et d'attraction de premier plan

Le conseil départemental et municipal de Pointe-Noire entend aménager la plage de la Côte sauvage en zone de loisirs et d'attraction. Ce projet ambitieux fait déjà rêver plus d'un Ponténégrin.

Pointe-Noire est l'une des rares villes côtières à ne pas disposer de parc d'attraction assez emblématique pour doper la fréquentation de la population étrangère. Les habitants manquent cruellement de lieu de réjouissance sain pour leur corps et surtout pour leur santé. Face à cette difficulté, le conseil départemental et municipal a décidé d'aménager la plage de la côte sauvage en zone de loisirs et d'attraction.

La côte sauvage devra devenir un véritable lieu de détente, de jeux, de promenade et de rencontre où jeunes et adultes vont trouver des espaces ludiques modernes et adaptés.

La création de ce parc d'attraction de premier plan sur les terres Mâ Loango est un projet qui fait déjà rêver. Il s'agit là d'un «relooking» qui va permettre à Pointe-Noire d'être non seulement plus touristique mais éga-



Une vue de la côte sauvage de Pointe-Noire./DR

lement plus attractive et plus agréable à vivre.

Ce projet comporte des zones de sport, des espaces culturels, des jardins, des parkings et plusieurs endroits de distraction. Pour la sécurité du site, il y aura des postes avancés et un bureau de la mairie ainsi que bien d'autres services concernés.

Le développement de ce lieu s'ajoute à bien d'autres axes stratégiques de développement durable que le conseil départemental et municipal a mis en place, pour l'aménagement et le développement de la ville, le bien-être, la santé, la culture et la qualité de vie de la commu-

nauté.

En effet, la plage de Pointe-Noire, dans sa nouvelle facette, va permettre à l'ensemble des citoyens de profiter d'activités extérieures. En plus d'embellir le milieu de vie, elle sera un enjeu important pour le mieux-être de la population.

Notons que c'est au cours de la deuxième session ordinaire dite budgétaire, tenue il y a quelques mois, que les conseillers municipaux avaient pensé voter une délibération pour renforcer le pouvoir d'attraction de la côte sauvage en la transformant en zone de loisirs et d'attraction.

Hugues Prosper Mabonzo

JOURNÉE MONDIALE DE LA CONTRACEPTION

Le Mouvement action jeunesse exhorte les jeunes à une sexualité responsable

À la faveur de l'événement célébré le 26 septembre, l'Association congolaise pour le bien-être familial (ACBEF), par le biais de son organe juvénile, a organisé à son siège de Pointe-Noire une journée Portes ouvertes sur la contraception.

Célébrée cette année sur le thème «La contraception : un droit», la journée est une occasion propice pour informer et sensibiliser la population à l'importance de la contraception en vue de réduire le nombre de grossesses non désirées.

Ainsi, de nombreuses organisations non gouvernementales, à l'instar de l'ACBEF dont le crédo est la santé sexuelle et la reproduction, qui a organisé, en partenariat avec son organe juvénile le Mouvement action jeunesse (MAJ), une journée Portes ouvertes au cours de laquelle des stands d'information sur la contraception ont été érigés, sans oublier la sensibilisation de masse qui a permis à la population d'être mieux informée de la contraception. Selon Espoir d'Almeda, président du MAJ, la jeunesse est la force de demain pour la nation. Aussi, a-t-il dit, elle doit être responsable de ses actes et surtout contrôler sa sexualité par des méthodes contraceptives. « Le souhait est que les jeunes acceptent les informations

qu'on leur livre et qu'ils en fassent bon usage afin que cela transforme leur vie et qu'ils puissent jouir de leur sexualité comme il se doit et de manière responsable », a-t-il ajouté.

S'exprimant au sujet de la contraception, Clément Mvembe, coordonnateur de l'ACBEF, a déclaré : « La contraception désigne l'ensemble des moyens permettant à une femme en phase de procréation de ne pas tomber enceinte lors d'un rapport sexuel. Du préservatif (masculin ou féminin) à la pilule, en passant par l'anneau, injectable, l'implant sous-cutané, stérilet, etc., un vaste choix de moyens contraceptifs, à la fois efficaces et peu contraignants, s'offre à la population ». Il a poursuivi que la contraception intéresse les jeunes comme les adultes et s'intègre dans une stratégie d'espacement des naissances ou de planification familiale, à un niveau individuel ou collectif.

Aujourd'hui, la contraception se veut être comme une alternative aux avortements provoqués. En effet, chaque année dans le monde, sont enregistrées de nombreuses grossesses indésirées qui se terminent par des avortements de fortune dans des conditions d'hygiène et de sécurité précaires, entraînant de nombreux décès.

Hervé Brice Mampouya

JOURNÉE MONDIALE DU TOURISME

Le Congo s'engage à faire du secteur touristique un outil du développement

L'événement est célébré chaque année à travers le monde le 27 septembre. Pour cette trente neuvième édition, le gouvernement du Congo, par le biais de la ministre de tutelle, Arlette Soudan-Nonault, a délivré un message dans lequel il entend se servir du domaine pour diversifier son économie.

C'est sur le thème révélateur de la mondialisation, à savoir « Le tourisme et la transformation numérique » que la communauté mondiale célèbre la trente neuvième édition de la Journée mondiale du tourisme. Cette célébration est une opportunité majeure pour sensibiliser l'opinion internationale à l'importance politique et socioéconomique de ce domaine. De même que le thème choisi est une occasion exceptionnelle de faire mieux connaître la contribution du tourisme au développement durable.

Un tourisme qui s'appuie sur l'innovation et sur les progrès numériques, a précisé Arlette Soudan-Nonault, offre plus d'opportunités d'amélioration de l'inclusivité, d'autonomisation de la population locale et d'utilisation rationnelle des ressources afin d'atteindre, entre autres, les objectifs du développement durable. En effet, comme exprimé par la Conférence mondiale du tourisme durable à Lanzarote en 1990, à long terme le développement touristique dépend des critères de

durabilité, de viabilité et d'équité sur les plans écologique, économique, éthique et social pour la population locale et les générations futures, a estimé la ministre. « A cet effet, les progrès numériques transforment notre rapport à l'information, modifient notre comportement et encouragent l'innovation. Il nous faut donc aussi des capacités nouvelles et de nouvelles façons de penser », a-t-elle indiqué.

La ministre du Tourisme et de l'environnement a ajouté que les voyageurs aujourd'hui veulent employer leurs temps autrement et sont à la recherche d'expériences, pas seulement de lieux à visiter. Le numérique transforme les processus des décisions de voyage et de champs d'action de marketing touristique. Les mutations qui se produisent dans le monde, avec les défis qu'elles posent, ouvrent aussi des nouvelles perspectives. Le secteur du tourisme doit utiliser à son profit ces changements, les tendances qui les accompagnent et les progrès numériques. Dans le



Arlette Soudan-Nonault délivrant le message au nom du gouvernement

contexte plus large du processus de développement durable, Arlette Soudan-Nonault a souligné qu'il était important de mettre en lumière les possibilités offertes par les progrès technologiques et les plates-formes numériques, pour faire du tourisme un secteur plus durable et responsable.

Un des maillons de la chaîne de valeur de la diversification économique

Pour saisir toutes les capacités d'actions et atteindre les objectifs globaux du développement durable, à travers le Plan national de développement 2018-2022,

le Congo veut faire du tourisme l'un des maillons de la chaîne de valeur de la diversification de son économie.

La ministre du Tourisme et de l'environnement a fait savoir que le Congo s'engage résolument à se servir du tourisme comme outil du développement. C'est ainsi qu'il s'emploie à la mise en œuvre de sa stratégie nationale et de son Plan directeur de développement durable du tourisme. Le numérique y tient une place prépondérante.

« Développer durablement le tourisme est une manière de créer une source quasi inépuisable de

revenus, de par ses effets multiplicateurs sur d'autres secteurs d'activités économiques. Il doit intervenir à côté de l'agriculture, de l'industrie et des hydrocarbures dans la contribution au produit intérieur brut et susciter beaucoup d'espoir quant à sa capacité de création de nombreux emplois directs, indirects ou induits au profit des jeunes. Le tourisme contribue ainsi à la réduction substantielle de la pauvreté, qui est l'un des défis majeurs du programme de société du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, « la Marche vers le développement », a déclaré Arlette Soudan-Nonault.

Enfin, elle a indiqué que la République du Congo a résolument opté pour le progrès des technologies numériques afin de développer un tourisme durable, responsable et respectueux de ses cultures, de ses traditions et de son environnement. C'est dans ce contexte que le pays inscrit l'écotourisme comme l'axe principal de sa politique touristique. L'administration nationale du tourisme saura relever les défis associés aux progrès numériques et mettre à profit les possibilités qui en découlent, a-t-elle conclu.

Bruno Okokana

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

AS Otoho joue son va-tout aujourd'hui face à l'AC Léopards

En tête du classement avec soixante et onze points, le club peut s'assurer de remporter le titre national cette saison en cas de victoire sur les Fauves du Niari, au stade Marien-Ngouabi d'Owando.

Le duel face à AC Léopards de Dolisie (4^e au classement) est déterminant pour AS Otoho qui est en pôle position. Après avoir manqué la Coupe du Congo cette année face à Diables noirs, l'actuel leader au classement est déterminé à être sacré champion cette saison. Il jouera le va-tout afin de limiter les dégâts pour les quelques matchs qui lui restent. Cependant, les Fauves du Niari ne vendront pas moins cher leur peau car ils tiennent à figurer dans le carré d'as de la compétition. Le duel sera donc âprement disputé.

Après AC Léopards de Dolisie, AS Otoho aura un autre derby, à domicile, qui l'opposera à Diables noirs, troisième au classement provisoire. Les Diablotins, rappelons-le, ont privé AS Otoho de la Coupe du Congo cette année. Ce sera donc une occasion pour le finaliste de cette coupe de prendre sa revanche au championnat cette fois-ci. En dehors de ce duel, Diables noirs rencontrera Cara, quart de finaliste de la Coupe de la confédération africaine de football. En attendant, ce 27 septembre, Diables noirs jouera contre Patronage.

Rominique Makaya

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

CFA, 7^e journée

Groupe A

La réserve de Lyon va l'emporter chez l'Athlético Marseille (ex Consolat) sur le score de 3-0. Entré à la 64^e, Thomas Oualembo inscrit le 2^e but de son équipe à la 91^e. Lattaquant de 19 ans totalise déjà 3 buts cette saison.

Marseille chute à Jura Sud (1-3). Avec Niels Nkounkou titulaire à son poste de latéral gauche. Chasselay et Christopher Bitsamou, remplacé à la pause, sont battus sur leur terrain par Annecy (2-4).

Han-Noah Massengo était titulaire lors du match nul concédé par la réserve de Monaco face à Hyères (1-1).

Groupe B

Grosse déconvenue pour Blois, corrigé chez le Stade Bordelais (0-3). Avec Daniel Moutala et Hermann Mongomba titulaires.

Sans Juvrel Loumingou, Andrézieux trébuche à domicile face à Moulins (1-1).

Sans Dolan Bahamboula, Les Herbiers battent Saint-Pryvé-Saint-Hilaire.

Groupe C

Alan Dzabana et la réserve du Havre sont contraints au match nul par le FC Chartres de Jean-Guy Wallemme (0-0). L'ancien Lyonnais,

titulaire, a joué tout le match.

Yven Moyo était absent lors du succès de Saint-Malo sur Nantes (2-1) : coupable d'un « acte de brutalité en dehors du jeu » (lors de son expulsion le 1^{er} septembre), l'ancien Sochalien a écopé de 7 matchs de suspension. Il fera son retour dans 4 matchs pour la réception de Mantes.

Groupe D

Dorian Ngoma et la réserve de Reims sont défaits à Sainte-Geneviève (0-1).

Allemagne, 7^e journée, 2^e division

Titulaire, Sylver Garvoula laisse sa place dès la pause lors de la défaite de Bochum face à Dresde (1-0). Un score acquis dès la 39^e. L'international congolais, resté sur le banc lors des deux précédentes sorties de son équipe, n'a eu qu'une seule action à son crédit (14^e).

Angleterre, 4^e tour de la Coupe de la Ligue

Blackpool bat les Queens Park Rangers (2-0) sans Christoffer Mafoumbi, resté sur le banc.

Pays-Bas, 1^{er} tour de la Coupe

David Sambissa était titulaire lors de la qualification de Cambuur sur le terrain de Scheveningen après prolongations (3-2). L'équipe de 3^e division a reçu deux cartons rouges aux 87^e et 108^e minutes.

Camille Delourme